



Les politiques culturelles au prisme de la diversité

Félicie Mousseaux

► **To cite this version:**

Félicie Mousseaux. Les politiques culturelles au prisme de la diversité. Science politique. 2017. dumas-01791018

HAL Id: dumas-01791018

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01791018>

Submitted on 9 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Institut d'Etudes Politiques

Félicie MOUSSEAUX

**LES POLITIQUES CULTURELLES AU PRISME
DE LA DIVERSITÉ**

Année 2016-2017

Master : « Direction de projets culturels »

Sous la direction de Philippe TEILLET

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Institut d'Etudes Politiques

Félicie MOUSSEAU

**LES POLITIQUES CULTURELLES AU PRISME
DE LA DIVERSITÉ**

Année 2016-2017

Master : « Direction de projets culturels »

Sous la direction de Philippe TEILLET

« Il est essentiel que la scène culturelle et artistique française soit le reflet de notre diversité, et non le miroir de nos blocages »¹

Karine Gloanec Maurin, 2016.

Haute fonctionnaire en charge de la diversité

¹ GLOANEC MAURIN, Karine. MISSION DIVERSITÉ. Feuille de route et actions en cours [rapport]. Paris, le 26 juillet 2016

Remerciements

Je tenais en premier lieu à remercier Murielle Bechame pour sa direction et son accompagnement lors de mon stage et pour son soutien lors de la rédaction de ce mémoire

Je remercie vivement Agnès Saal et Marie-Anne Bernard d'avoir pris le temps de répondre à mes questions

Un merci particulier à Lou pour son amitié et ses son aide précieuse lors de la rédaction de ce mémoire

Enfin, j'aimerais remercier ma mère pour sa relecture et ses encouragements

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I. ARCAT : PETITE STRUCTURE, PROJETS D'ENVERGURE	11
CHAPITRE 1 – ARCAT : ATELIER DE RECHERCHE ET DE CREATION DANS LES ARTS DU THEATRE	11
SECTION 1 – DES PROJETS A DIMENSION HUMAINE	11
SECTION 2 – LA RECHERCHE ARTISTIQUE AU CŒUR DES ACTIONS ET ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION	17
SECTION 3 – LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	20
CHAPITRE 2 – EXPERIENCE DE STAGE : LA GESTION D'UNE PETITE STRUCTURE	22
SECTION 1 – SPECIFICITES DE L'EXPERIENCE	22
SECTION 2 – DES TACHES VARIEES, DIFFERANT SELON LES PROJETS	24
SECTION 3 – UNE EXPERIENCE TRES ENRICHISSANTE MAIS PEU ENCADREE	28
PARTIE 2 – MICROSTRUCTURE EN ÎLE-DE-FRANCE : ENJEUX DE TERRITOIRE, ENJEUX POLITIQUES	31
CHAPITRE 1 – L'ÎLE-DE-FRANCE : INEGALITES DE TERRITOIRES, INEGALITES D'ACCES A LA CULTURE	31
SECTION 1 - CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION	31
SECTION 2 - LES ACTEURS CULTURELS FRANCILIENS	35
CHAPITRE 2 - DES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES AMBITIEUSES : LA VOLONTE AFFICHEE DE FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE POUR TOUS	36
SECTION 1 - UN CONTEXTE BUDGETAIRE DIFFICILE : PEREQUATION ET BAISSSE DE DOTATIONS POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	37
SECTION 2 - PARIS : ENTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET OBJECTIFS DE DEMOCRATISATION CULTURELLE	38
SECTION 3 - L'ÎLE-DE-FRANCE : UN ACCES A LA CULTURE POUR TOUS ET PARTOUT	41
SECTION 4 – L'ESSONNE : UN DEPARTEMENT ACTIF ENVERS LA CULTURE	45
PARTIE III. DIVERSITÉ, ÉGALITÉ, CULTURE : PROMOUVOIR LA DIVERSITE ET L'EGALITE DANS LE SECTEUR CULTUREL	47

CHAPITRE 1 – L’INTERET DU SUJET : LA NECESSITE ACTUELLE ET FUTURE DE TRAVAILLER SUR LA DIVERSITE	48
SECTION 1 – LE SECTEUR CULTUREL FRANÇAIS : LES INEGALITES S’Y PORTENT BIEN	48
SECTION 2 – UN DES FONDEMENTS DES POLITIQUES CULTURELLES DE DEMAIN	51
CHAPITRE 2 – LES DEBUTS D’UNE POLITIQUE CULTURELLE DE LA DIVERSITE : LE COLLEGE DE LA DIVERSITE ET LA LABELLISATION AFNOR	53
SECTION 1 – LE COLLEGE DE LA DIVERSITE : UNE SAISIE DES ENJEUX PAR LES POUVOIRS PUBLICS	54
SECTION 2 – PASSAGE AU CONCRET : LA LABELLISATION AFNOR	58
CHAPITRE 3 – LE FUTUR DES POLITIQUES CULTURELLES DE LA DIVERSITE : POINTS DE VIGILANCE	61
SECTION 1 - UNE LUTTE EN PROFONDEUR CONTRE DES COMPORTEMENTS EXISTANTS	61
SECTION 2 – POUR DES FUTURES POLITIQUES CULTURELLES DE LA DIVERSITE EFFICACES	66
CONCLUSION	68
BIBLIOGRAPHIE	70
TABLE DES MATIÈRES	75
RÉSUMÉ	78

INTRODUCTION

De mars à juillet 2017, j'ai effectué un stage de 4 mois, qui se poursuit actuellement en service civique, au sein d'une compagnie de théâtre, ARCAT (Atelier de Recherche et de Création dans les Arts du Théâtre), créée en 2001 par Murielle Bechame, qui dirige actuellement la compagnie. Depuis ma prise en fonction fin mars, je suis en charge du développement des différents projets, de leur production et de leur communication, ainsi que de la gestion administrative de la structure, trésorerie mise à part.

J'ai accepté ce stage tant en fonction des compétences que je pouvais y développer, en ayant une vision transversale de différents services (production, diffusion, communication), ici réunis en un, avec un poste à responsabilité, mais aussi par rapport aux valeurs portées par la compagnie et sa directrice Murielle Bechame. En effet, ARCAT est une association engagée dans des projets à dimension humaine et sociale, tant sur les thématiques abordées que dans les publics qu'elle cherche à toucher : guerre d'Algérie, femmes, immigrés etc. La dimension transdisciplinaire des projets m'intéressait beaucoup également. Bien qu'ARCAT soit une compagnie de théâtre, une importance forte est accordée à l'esthétique plastique des pièces et à leur performance, et certains projets sont des films à visée pédagogique ou politique. Effectuer un stage dans une structure culturelle engagée me semblait d'autant plus essentiel pour mon futur professionnel que je n'avais aucune expérience dans ce domaine malgré mon intérêt pour ces questions. Cette expérience m'a permis d'aborder des sujets délicats et de réfléchir à leurs sensibilités. Elle m'a également permis de m'interroger sur les angles pertinents à choisir pour aborder un sujet, à la manière de travailler avec des populations éloignées du monde de la culture. J'y ai aussi appris à chercher des financements, à présenter des projets aux pouvoirs publics et aux fondations et à communiquer efficacement et respectueusement sur un projet.

J'ai eu la chance lors de ce stage de travailler à la production d'une pièce écrite par le sociologue Luc Boltanski interrogeant le rapport au temps et l'amnésie devant une histoire qui nous concerne toutes et tous, le traitement de la guerre d'Algérie et des guerres coloniales dans la mémoire collective. Dans ce cadre, j'ai eu des retours de commission en charge d'attribuer de subventions publiques m'informant que le projet n'avait pas été retenu car, si le dossier artistique plaisait, le thème ne leur semblait pas pertinent : pourquoi faire un spectacle sur la mémoire de la guerre d'Algérie ? L'interrogation dénigrait ainsi une partie du dossier qui contextualisait le propos, notamment en expliquant l'importance de travailler sur ce thème des guerres postcoloniales, qui par son silence, place une partie de la population dans ce que le rappeur franco-algérien Medine a appelé

« *une jeunesse en schizophrénie identitaire* »². Un autre de mes projets, concernant des femmes celui-ci, et consistant en la formation de groupes non mixtes de femmes amatrices pour questionner le rôle des femmes dans la société lui aussi s'est vu refusé des financements car, cette fois encore, le propos n'apparaissait pas pertinent : pourquoi traiter uniquement le thème de la place des femmes ?

M'interrogeant sur les raisons de ces obstacles, et au fil des échanges avec des personnes de tous bords rencontrées dans le cadre de ces projets, j'en suis venue à me poser la question des limites à l'engagement de l'art pour une cause, ou plus précisément des obstacles liés au thème de la diversité. Lors d'une rencontre dans le cadre du projet sur la guerre d'Algérie avec Zahia Rahmani, responsable du programme de recherche « Art et mondialisation » à l'INHA et commissaire de l'exposition *Made in Algeria* présentée au MuCEM en 2016, notre discussion m'a ouvert les yeux sur les difficultés à monter des projets d'envergure sur la guerre d'Algérie en particulier, mais aussi sur des thématiques abordant la diversité de manière générale. Au-delà de la réalisation de l'existence de ces obstacles, se posent des questionnements concernant le rôle que les pouvoirs publics peuvent jouer dans la promotion de la diversité dans le secteur culturel.

Il apparaît une sorte de paradoxe dans le monde culturel français : on considère la culture comme un vecteur de changement des mentalités tout en ayant un secteur professionnel qui semble reproduire inégalités et discriminations. Ce décalage entre valeurs prônées par la culture et réalités du terrain est en questionnement contemporain, comme en atteste par exemple la création du Collège de la diversité au sein du ministère de la Culture en décembre 2015 à l'initiative de la ministre de l'époque, Fleur Pellerin. Ainsi, ont été posées les bases d'une politique culturelle de la diversité. Depuis, le ministère de la culture s'est engagé dans une autre initiative en engageant sa candidature pour les labels « Égalité » et « Diversité » de l'AFNOR³.

Se pose alors la question : **Comment la diversité de la population française peut-elle se retrouver représentée dans le secteur culturel ? Comment l'État culturel peut et doit se saisir de ces enjeux ?**

L'hypothèse posée est qu'il est difficile de proposer des créations dans les champs de l'égalité et de la diversité car il existe des blocages freinant leurs mises en place. Si nos politiques culturelles entendent soutenir l'art engagé et respecter la loi NOTRe qui a introduit les droits culturels dans la législation française, dans les faits, les projets traitant des enjeux de la diversité semblent moins soutenus que les autres. Il existe en France des barrières matérielles symboliques empêchant à chacun sa liberté de vivre son identité culturelle. Il paraît donc nécessaire d'analyser les difficultés spécifiques que rencontrent ces projets pour identifier les causes menant à une reproduction des inégalités sociales et culturelles dans le secteur culturel, et réfléchir à la manière

² MEDINE. *Alger Pleure* [chanson]. Album Prose Élite. Paris, 2012

³ Association Française de NORmalisation

dont ces facteurs peuvent et doivent être pris en compte dans l'élaboration d'une politique culturelle efficace de la diversité.

Nous reprenons ici la définition de la diversité du Larousse, au sens de « *l'ensemble des caractéristiques des personnes qui diffèrent les unes des autres par leur origine géographique, socio-culturelle ou religieuse, leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle etc.* ». La réflexion proposée ici s'intéressera principalement, mais pas uniquement, à la diversité de sexe et celle concernant l'origine géographique, ethnique et culturelle. Par ailleurs nous utiliserons alternativement les termes « personnes racisées » et celui de « personnes issues de la diversité ». Le premier est une manière de désigner des personnes (noires, arabes, roms, asiatiques, etc.) renvoyées à une appartenance réelle ou supposée à un groupe sur la base de la race, au sens du critère juridique de la discrimination. Le second est un terme largement utilisé par les médias pour désigner une personne qui est, ou dont au moins un des parents était, issu de l'immigration non européenne ou originaire des DOM-TOM. Bien que ces deux appellations soient, comme toute appellation, discutables, comme le rappellent les chercheurs de l'INED qui ont réalisé l'enquête « Trajectoires et origines »⁴, elles seront utilisées dans ce travail faute de termes plus adéquats.

Le problème des inégalités sociales n'est pas propre au secteur culturel mais est imputable à l'ensemble de la société française. Cependant, la culture se posant comme un vecteur de changement social et un vecteur de représentation, on peut considérer qu'elle devrait à ce titre être exemplaire. Or, le ministère de la Culture et de la Communication s'est saisi tardivement de ces enjeux. Si le thème des inégalités femmes/hommes est traité depuis plusieurs années, il a fallu attendre 2015 pour appréhender celui de la diversité dans son ensemble. Cet enjeu est particulièrement intéressant à étudier dans sa phase initiale, en ce qu'elle préfigure les orientations politiques de demain.

Pour conduire cette réflexion, je me suis basée sur les résultats de l'enquête « Trajectoires et Origines »⁵ de l'INED⁶, sur la documentation relative au Collège de la diversité, et notamment les contributions de différents organes comme la CGT Spectacle ou la FNCC⁷. Pour réaliser une analyse des politiques culturelles des collectivités et des caractéristiques des territoires avec lesquels ARCAT travaillait, je me suis appuyée sur des documents comme des communications, des budgets ou encore des cartes et des articles de presse. J'ai également reposée mon analyse sur mes observations de terrain et sur des rencontres que j'ai pu faire dans le cadre de mon stage comme avec Zahia Rahmani, l'équipe administrative du Théâtre du Soleil ou encore Murielle Bechame, ma responsable de stage. Par ailleurs, j'ai réalisé deux entretiens dans le cadre de ce mémoire : un entretien téléphonique avec

⁴ BEAUCHEMIN, Cris. HAMEL, Christelle. SIMON, Patrick (sou la dir.). *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Coll. Grande Enquêtes, 2016. 624p.

⁵ *Idem*.

⁶ Institut National des Études Démographiques

⁷ Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture

Marie-Anne Bernard, directrice en charge de la RSE⁸ chez France Télévision et membre du Collège de la Diversité, et un entretien avec Agnès Saal, haute fonctionnaire au Ministère de la Culture et de la Communication, membre du Collège de la diversité et chargée de la mission de pilotage de la labellisation AFNOR du Ministère.

Pour traiter la question des politiques culturelles sous le prisme de la diversité, ce mémoire se divise en trois parties. La première s'attache à raconter mon expérience de stage au sein d'ARCAT, petite compagnie de théâtre qui porte des engagements humains forts à travers ses projets. La deuxième partie est une contextualisation de l'action d'ARCAT sur le territoire francilien en décrivant les caractéristiques territoriales de Paris, de l'Ile-de-France et de l'Essonne en analysant leurs politiques culturelles respectives. Enfin, la troisième partie analysera le début des politiques culturelles de la diversité, les enjeux de s'y intéresser et proposera des recommandations politiques pour le futur de ces politiques.

⁸ Responsabilité Sociale des Entreprises

PARTIE I. ARCAT

PETITE STRUCTURE, PROJETS D'ENVERGURE

Association loi 1901 impliquée dans des projets développant une forte dimension plastique et visuelle. Elle permet de donner corps à des créations artistiques liant théâtre et arts plastiques. Elle intègre dans chacun de ses projets les enjeux d'ouverture et de participation des publics se sentant peu concernés ou ayant un accès limité à l'offre artistique. La compagnie a été fondée par Murielle Bechame, auteure et scénariste, pour permettre la rencontre entre des artistes d'horizons différents, de par leur origine géographique et leurs secteurs artistiques (théâtre, arts plastiques, vidéastes etc.). Très vite des historiens et des sociologues sont venus enrichir cette aventure en lui apportant une expertise sur les sujets abordés.

Chapitre 1 – ARCAT

Atelier de Recherche et de Création dans les Arts du Théâtre

ARCAT c'est l'acronyme de Atelier de Recherche et de Création dans les Arts du Théâtre. Cependant, ARCAT couvre d'autres champs que celui du théâtre et les projets inscrits à son passif relèvent de différents domaines artistiques et portent sur des thématiques variées. Dans ce chapitre, on s'attachera à expliquer l'histoire de l'association et à présenter ses projets, ainsi que la ligne directrice de sa philosophie et son mode de fonctionnement.

Section 1 – Des projets à dimension humaine

Histoire : de Toulouse à Paris

ARCAT est une association loi 1901 qui voit le jour à Toulouse en 2001. Murielle Bechame, sa fondatrice, avait auparavant créé un spectacle, « *À travers le temps* », dans un squat de de la ville autour d'un travail sur les contes et le patrimoine immatériel, forte de son retour d'une mission en Afghanistan pour l'UNESCO. Ce travail est basé sur des contes d'Orient et d'histoires gardées vivantes dans l'oralité quotidienne, véhiculées de bouches à oreilles à travers le temps. La pièce se structure autour d'un travail de mémoire, de travaux écrits, en persan et dans leurs versions traduites, et d'histoires entendues, transmises de génération en génération. Ce spectacle sera repéré par le

festival « le Chainon manquant », qui le programme à son édition 2011 et en commandera un autre pour l'édition suivante. Il a été soutenu par le Théâtre National de Toulouse qui accepte de coproduire la pièce. C'est dans ce contexte et pour répondre à la nécessité d'une structure administrative pour mener à bien ses projets que Murielle Bechame crée l'association ARCAT. L'association obtient dès sa création des subventions de la ville et de la région, ainsi que de l'ONDA.

Pour des raisons personnelles et professionnelles, Murielle Bechame déménage à Maisse, en Essonne en 2004 ce qui permet à ARCAT de mener davantage d'actions sur la région francilienne, et notamment dans le Sud de l'Essonne, territoire pauvre et rural. En 2013 Murielle Bechame s'installe à Paris et commence à y développer l'activité d'ARCAT. En 2015, elle monte le Groupe Action Femmes, depuis rebaptisé 100 femmes, avec des femmes qui ne sont pas issues du monde du théâtre, souvent dans des situations socio-économiques précaires.

Le premier projet d'ARCAT, « *De mémoire d'Homme* » viendra réellement structurer la philosophie d'ARCAT. Le projet commence au lendemain de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, quand Murielle Bechame se retrouve à aider la communauté afghane dont les maisons avaient été détruites. Elle commence alors avec eux un travail sur leurs histoires et leurs parcours et très vite, d'autres réfugiés rejoignent le projet et sont amenés à leur tour à retracer l'histoire de leur périple. À partir de cette aventure, qui permet la reconnaissance de la compagnie dans la scène culturelle locale, le fil conducteur des projets dans lesquels ARCAT veut s'investir devient clair : créer des productions artistiques qui s'adressent en priorité à un public exclu en l'invitant à en être partie prenante et à nourrir le questionnement et la recherche d'ARCAT. Et cette aventure se poursuivra dans d'autres lieux à travers la France ainsi qu'en Italie et en Pologne.

Projets passés : passé, souvenirs, enfermement(s)

A travers la personne de Murielle Bechame, ARCAT a ainsi monté nombre de projets depuis 2001 autour des thèmes de mise à l'écart et de la mise à ban de la société, de l'immigration, de ses traumatismes et de ses conséquences, collectives et personnelles.

« *À Travers le Temps* » est un travail basé sur des vieux contes d'Orient dont la plupart de ces histoires sont toujours d'actualité, véhiculées oralement à travers le temps. Après avoir été joué en France, le spectacle est adapté en italien en 2005 pour être présenté en Sardaigne dans des campagnes et des villages sans infrastructure culturelle.

En 2002 voit le jour « *De Mémoire d'Homme* », né suite à une confrontation autour d'un matériel brut de témoignages d'exilés afghans, de contes persans et de chants de réfugiés. C'est une coproduction franco-italienne pour laquelle ARACT a sollicité les metteurs en scène Gey Pin Ang et Juri Pirrodi, l'actrice singapourienne Sun Sun Yap et le scénographe Walter Carreri pour enrichir la réflexion artistique

En 2003 la ville de Saint Michel sur Orge qui avait accueilli « *À travers le Temps* » commande à Murielle Bechame pour la seconde édition du Festi'Jeun 91 un spectacle autour de contes africains. À cette occasion est créée « *Amadou a dit...* » spectacle participatif autour de contes et de musiques interprétées par Jean Baptiste Boussougou, musicien jazz qui décline sur scène la musique traditionnelle africaine sur différents registres, du jazz au pop-rock en passant par le reggae.

En 2004-2005, Murielle Bechame travaille à la création de « *WITH-OUT : quatre études autour de la guerre* ». Le projet est conçu comme un quadriptyque : quatre scènes sont successivement déployées en angles de vue différents d'un thème unique : la guerre. Les quatre textes retenus sont les suivants : « J'ai tué » de Blaise Cendrars, des extraits de « La Peur » de Federico de Roberto, « La Permission », écriture pour le spectacle par Murielle Bechame autour des témoignages de ce que furent les premiers temps de la Grande Guerre et enfin « War in Heaven » de Sam Shepard.

En 2006-2007 ARCAT conçoit un projet de création hors les murs, « *Veillée* », qui est un travail sur les thématiques de l'Histoire et de la mémoire, abordées par des artistes aussi bien plasticiens (Christian Boltanski) que réalisateur (Thierry Nguyen) ou metteur en scène (Murielle Bechame). À partir d'une recherche dirigée par l'historienne Luce Levy-Lebart sur l'histoire des représentations et de la classification, diverses actions culturelles sont réalisées : des performances, des installations, des vidéos etc. Cette recherche aboutira en 2007 à une résidence d'écriture à « La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon ».

Membre du Conseil d'administration du FASILD⁹ Midi-Pyrénées, Murielle Bechame s'interrogeait sur l'histoire de l'immigration et la naissance des premiers établissements culturels à forte concentration humaine, comme par exemple le camp des milles, à Aix-en-Provence. De cette recherche naît une création en 2008 : « *L'Inquiétude des Funambules* » qui a vu le jour suite à la résidence d'écriture à La Chartreuse, à Villeneuve lez Avignon avec Luc Boltanski ». L'inquiétude des funambules s'intéresse à l'histoire de l'accueil en Europe et plus précisément en France. C'est un travail de réflexion autour du sujet délicat de la mise à l'écart d'une partie de la population arrivante ou déjà présente.

De 2009 à 2012, la ville de la Norville a soutenu ARCAT sur des projets lors d'un programme d'accompagnement sur trois ans à la compagnie. La ville a soutenu ARCAT lors d'une résidence de création pour le spectacle « la domination masculine », réflexion sur le livre éponyme de Pierre Bourdieu, et pour des travaux de recherche sur des contes. C'est également dans ce cadre que ARCAT a mené des actions avec des scolaires en organisant des ateliers avec des élèves et leur venue à des représentations. Ce même soutien a fortement porté le projet « les Chrysalides ». En 2011, ARCAT signe une charte culturelle avec la ville de Maisse en Essonne, dans le cadre de

⁹ Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les discriminations

laquelle sera réalisé un film « *Maisse : une terre en héritage* » et créé deux spectacles : « *Alice dans les jardins* » et « *À travers le temps* », accompagnés d'actions culturelles pour tous les élèves des écoles de Maisse. Par ailleurs, dans le cadre d'une charte culturelle avec le département, ARCAT a travaillé avec le directeur du centre culturel du centre pénitentiaire Fleury-Mérogis, le plus important d'Europe. L'association monte des spectacles avec des groupes d'hommes et de femmes détenus.

Le film « Une terre en héritage », suite à une commande de la Ville de Maisse, est un tournant important pour ARCAT qui s'ouvre à la production cinématographique. Le documentaire questionne la mise au banc des petits agriculteurs et artisans de la société française dans les années soixante. Le film se focalise sur la culture du cresson, la plus ancienne activité du village, qui était en train de disparaître. Un cressiculteur qui vient de prendre sa retraite à 83 ans y raconte avec humour les changements qu'il voit s'opérer dans la société et l'évolution du contrôle du travail par des réglementations de plus en plus oppressantes.

Les projets actuels : discriminations, mémoire, récits pluriels

La présentation de différents projets menés par l'association donne à voir la diversité des thématiques et des supports artistiques mobilisés, mais toujours autour d'un même engagement politique : entendre la voix des groupes historiquement et socialement dominés.

- « 100 femmes »

Depuis 2015 Murielle Bechame anime sur le territoire parisien, en collaboration avec la mairie du 4^{ème} arrondissement, le groupe « 100 femmes », anciennement appelé Groupe Action Femmes, qui invite des femmes de tous horizons à se retrouver pour, à partir d'une libération de la parole, écrire des actions répétitives qui mettent en jeu les tensions des situations vécues par les femmes. Des premières ouvertures publiques ont eu lieu en 2016 : « *Le bal tango* » et « *L'attente* ». Comme les autres créations de la compagnie, c'est à partir d'une confrontation au présent, d'une résurgence du passé dans le présent que sont posées la question du point de vue et celle de la justification. La dimension plastique et physique sur le plateau invite à créer des situations qui, comme dans une installation, pourraient se dérouler en boucle mais dans lesquelles une variation crée une modification. Les actions ne sont pas là pour rendre crédible le texte, elles font parties intégrantes de l'écriture au même titre que son écriture plastique du plateau, incluant un questionnement de l'image et du fictionnel face au réel. Un questionnement né de l'écart entre ce qui se donne à voir et ce qui se donne à être dit.

- « Les Chrysalides »

Commencé en 2016, le premier volet de l'action a été le développement d'un film de vingt minutes, pilote, qui sert d'outil pour aller à la rencontre d'un public large et divers. Dans un lycée à Arpajon, brassant des élèves issus de milieu rural et des élèves issus de ZUS, des ateliers filmés ont été organisés avec les élèves pour parler des discriminations à l'école (genre, orientation sexuelle, milieu social, origine etc.) et de harcèlement scolaire. La réalisation de ce film rend possible dans un futur proche des projections devant des associations de quartier de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, des organismes d'accueil de jeunes en difficultés scolaires, des associations de parents, afin que chacun puisse prendre en compte et réaliser les mécanismes qui rendent possible l'expression de violences qui s'expriment plus intensément dans un contexte clos.

« *Les Chrysalides* » entend toucher tous les publics, et en particulier les publics sensibles et les personnes victimes de discrimination, afin d'entamer un travail de sensibilisation et de construire une réflexion, accompagné par les associations, sur les limites du système scolaire et les manières de lutter contre la perpétuation de ces sévices.

- « *Resonance Acts* » – Un projet Europe Creative

ARCAT monte en ce moment un projet Europe Creative, accompagné dans la pépinière du Réseau Culture Europe. Le projet qu'ARCAT entend mener en coopération avec des partenaires européens est une recherche de nouvelles démarches artistiques incluant à la fois des publics et des acteurs qui ne pas issus des secteurs traditionnels culturels, à savoir des migrants. Cette démarche devrait aboutir à des performances mixtes, entre spectacles vivants et arts plastiques. À travers ce projet, la volonté d'ARCAT est de confronter des perceptions et des mémoires, en croisant les subjectivités sur des problématiques communes. Il s'agit ainsi de mener une réflexion autour des questions liées à l'immigration, celle d'hier et d'aujourd'hui, et d'entendre la voix de ces migrants en Europe. Puisant dans les mémoires et la construction des imaginaires de chacun, ces rencontres prendront une forme créative et artistique.

Actuellement ARCAT travaille sur ce projet avec un partenaire italien, l'association Rossolevante, et est en contact avec des organismes en Bulgarie et en Tunisie. ARCAT entendait déposer le projet lors du prochain appel d'offre d'Europe Creative en janvier 2018 mais risque de devoir attendre l'année suivante car travaillant sur trop de projets en ce moment.

- « Et si c'était le petit prince ? »

Dans le cadre d'une formation technique aux ateliers Varan, Murielle Bechame a décidé de suivre des migrants mineurs isolés. Les enfants réfugiés arrivant seuls sont souvent laissés dans les rues sans protection. Elle les a suivis, eux et les personnes, souvent des femmes, qui prennent le risque de les accueillir, de les loger et de les nourrir. Sans que leurs visages apparaissent, ils nous racontent par leurs mots et par leurs gestes une part de leur histoire. Le film est un moyen métrage de

trente minutes mais entend être développé en un long métrage qui retracerait le parcours de mineurs dès leur arrivée sur le sol européen, en ciblant l'Italie comme point de départ.

- « Lili 54-82 : un roman photo »

« Lili 54-82 : un roman photo » est une pièce de théâtre écrite par le sociologue Luc Boltanski et qui interroge le rapport au temps et à l'amnésie devant une histoire qui nous concerne tous et toutes : le traitement de la guerre d'Algérie et des guerres coloniales dans la mémoire collective. Face aux difficultés rencontrées pour monter le projet, notamment à cause du thème qui pose problème à certains lieux de diffusion, Murielle Bechame va voir Ariane Mnouchkine pour lui demander des conseils. Ariane Mnouchkine, trouvant le projet très intéressant, décide d'accueillir la pièce en résidence dans la salle de répétition du Théâtre du Soleil en août 2017 et de le programmer dans cette même salle en janvier et février 2018.

- « Comment je suis arrivé là ? »

Avec la pièce Lili 54-82 : un roman photo, ARCAT voulait mener des actions en milieu scolaire, en proposant notamment aux élèves un travail de recherche et de questionnement concernant la guerre d'Algérie et les perceptions de ce conflit sur trois générations. Pour cela, il était proposé à l'élève de s'interroger sur ce qu'il en savait puis, par strates, d'interroger ses parents et ses grands-parents sur leurs propres visions. L'objectif étant d'interroger propos et silences, de les confronter à des sources factuelles (journaux, archives, manuels scolaires etc.) et d'en proposer un rendu sous la forme artistique qu'ils veulent : bande dessinée, film, musique, scène de théâtre etc. Après des recherches pour la pièce et des retours des enseignants, il apparut très vite qu'il est plus intéressant d'élargir le propos à tous les conflits et en se référant à différents mouvements de population, d'hier et d'aujourd'hui, et aux perceptions que les élèves du nord de Paris, avec des histoires familiales très variées, peuvent en avoir. L'équipe d'ARCAT propose donc désormais d'organiser des ateliers et des rencontres avec des classes sur les années scolaires 2018 et 2019. Ce projet propose aux élèves de (re)découvrir l'Histoire collective à travers leurs histoires familiales.

- « L'avocate »

L'avocate est un projet prévu pour la saison 2018-2019. La présidente de d'ARCAT, Monique Brioude, est une avocate à la retraite qui travaille avec Murielle Bechame sur une idée de pièce interactive, autour de textes universitaires sur les inégalités femmes-hommes, lors de laquelle des femmes pourraient poser des questions à Monique qui y répondrait sur scène. Pour l'instant, le projet en est à un stade initial de recherche et de conception.

Section 2 – La recherche artistique au cœur des actions et orientations de l'association

Des créations artistiques pour tous et par tous

Les projets d'ARCAT sont très variables en taille et en nature mais conserve toujours une dimension humaine, que ce soit dans leurs propos ou dans leur démarche artistique. Murielle Bechame ne défend pas faire du théâtre engagé. D'une part parce qu'elle considère que l'art engagé est un pléonasme, parce que l'art est toujours une forme d'engagement en soit. D'autre part, elle considère que le terme de « théâtre engagé » est une case dans laquelle les programmeurs de lieux aiment mettre les projets, les renvoyant soit à certains lieux alternatifs, soit à un *quota* limité dans leur programmation. Cependant, il est indéniable que les projets d'ARCAT sont porteurs d'une certaine forme d'engagement politique, que ce soit au niveau des thèmes abordés (guerre, immigration, mémoire, discriminations, altérité) ou de la conception même des projets (qui associer ? sous quel angle ? de quelle manière ?).

Les premiers spectacles d'ARCAT sont des réflexions sur les contes, les traditions orales et écrites, celles perdues et celles peu connues. Ce sont également des réflexions sur l'immigration, ou plutôt les immigrations, avec la pluralité de points de vue et de récits individuels. L'association s'intéressera ensuite à un thème qui découle logiquement de ses premiers travaux : celui des conflits et de ce qu'ils engendrent : traumatismes, les énoncés comme les tus, déplacements de population, histoire, mémoire, perceptions, folies etc. Le thème de l'enfermement est récurrent dans le travail de Murielle Bechame, qu'il soit physique ou symbolique, la mise au ban d'une partie de la société est au cœur de ses préoccupations. Elle l'a décliné dans plusieurs projets : en milieu rural, en milieu urbain, en milieu carcéral... Actuellement, les orientations d'ARCAT sont autour des réflexions sur la mémoire et les perceptions. On s'interroge toujours sur le thème de l'immigration, celui des mouvements de populations, leurs origines (conflit, économie etc.) et leurs conséquences sur les territoires et les conditions d'accueil. On tente de proposer d'autres récits en racontant d'autres histoires, d'autres perceptions, de déconstruire l'image essentialisante de l'étranger, de l'autre, en montrant qu'il existe une variété de situations et une multitude de parcours et d'images.

ARCAT s'intéresse par ailleurs aux publics que ces projets touchent. En cette période de troubles économiques, sociaux et politiques, une plus grande attention portée au développement des publics peut permettre de redéfinir le rôle de la culture dans un contexte social et politique en pleine mutation. L'accès à la culture pour tous est un des axes d'orientation d'ARCAT qui agit notamment sur des territoires délaissés par les acteurs culturels, comme le sud de l'Essonne ou les zones rurales de campagne du sud de l'Italie. A cette fin, l'association prête une attention particulière dans chacun de ses projets à la collaboration avec des partenaires ancrés localement, et mène des politiques tarifaires qui s'adaptent à ses publics.

En dehors même des thèmes et des compositions des publics, l'essence même d'ARCAT est la recherche de nouvelles formes de démarches artistiques, dans le monde du théâtre mais aussi dans celui de la performance au sens large, couvrant d'autres champs comme les arts visuels, les arts plastiques, la chanson etc. En 2011, dans le cadre d'une collaboration avec l'artiste Christian Boltanski lors d'une installation plastique à Paris pour laquelle le plasticien voulait que des acteurs jouent des animaux, l'idée se fait jour d'aller chercher une force créatrice chez des personnes qui ne sont pas des acteurs ou des professionnels de la culture. Le choix de solliciter des personnes sans rapport avec le monde artistique a amené Murielle Bechame à s'interroger sur le désir d'expression créatrice de chacun et de chacune et sur la possibilité de créer un cadre permettant cette émergence de nouvelles formes artistiques. Émerge alors le projet de construire un mobile vivant, où chacun créerait un élément du mobile et les participants seraient réunis dans un même cadre esthétique, autour d'une même thématique, d'une même structuration de l'espace, du temps, du statut de la parole, de la relation aux publics et aux autres partenaires... Ce désir d'expérimenter et de chercher à établir et développer des modalités pertinentes pour faire émerger de nouvelles formes artistiques collaboratives et représentatives des situations vécues doit permettre, pour Murielle Bechame, de porter une thématique forte.

Cette interrogation sur le potentiel créatif de chacun a mené ARCAT à travailler avec des groupes d'individus considérés comme « en marge » de la société, concernés par des problématiques parfois communes parfois très différentes, comme les prisonniers, les migrants ou encore les jeunes de quartiers dits populaires.

Au-delà même de l'enjeu de rendre accessible physiquement et symboliquement la culture à tous (et c'est très important !), ARCAT s'intéresse à l'intégration de tous et chacun dans des processus créatifs. A côté du constat selon lequel chacun ne se sent pas nécessairement à sa place dans une salle de théâtre ou dans un musée, il en existe qui interroge ARCAT : le fait que certaines personnes ne se sentent pas à leur place sur une scène ou à l'aise lorsque leurs œuvres sont exposées sur les murs d'une galerie, en raison de leur origine sociale, de leur âge, de leur situation etc. ARCAT considère en effet que chacun devrait pouvoir avoir une voix artistique, indépendamment des autres facteurs que celui de l'envie. On s'est donc intéressé à ces groupes de personnes dont on entend beaucoup parler mais qu'on n'entend pas, en culture comme ailleurs. À travers certains de ses projets les plus récents (*100 femmes*, *Resonances acts*, *Comment je suis arrivé là ?*), ARCAT cherche à donner une voix à celles et ceux qu'on refuse d'écouter, et à imposer une parole autre que celle que l'on entend dans le débat public : celle des concernés. Avec ces groupes, ARCAT ne se positionne pas dans une conduite de formation mais dans une démarche d'accompagnement. L'enjeu est de tirer parti d'un matériel brut qui peut être leurs histoires, leurs paroles, leurs perceptions, et de voir comment l'exploiter artistiquement. Travailler avec des personnes qui sont dans des situations de domination sociale, économique ou culturelle permet de les sortir de l'enfermement et de

l'exclusion dont elles peuvent parfois souffrir. Leur proposer des formes d'expression utilisant des outils artistiques leur donne la possibilité de laisser libre cours à leurs émotions, leurs sentiments intérieurs, leurs points de vue sur eux-mêmes, les autres, leurs parents, le monde en général. L'approche voulue ici n'est pas de les enfermer dans leur position de dominés ni qu'ils s'expriment sur ces mécanismes de domination mais plutôt de voir ce qu'ils ont à (nous) dire si on les laisse s'exprimer.

L'importance de l'esthétisme

Les créations d'ARCAT relèvent tantôt d'un seul champ (film, théâtre) mais sont parfois des créations hybrides de performances mêlant spectacle vivant, arts visuels et arts numériques. Si les projets sont porteur d'engagement et appréhendent la culture au sens large, l'artistique n'est jamais en marge des projets.

Lors de la mise en scène des pièces de théâtre d'ARCAT, Murielle Bechame s'est beaucoup intéressée à la question du traitement d'objets intangibles comme le temps, le passé, la mémoire et à la manière de les faire apparaître sur scène. Rendre visible l'invisible, les échos du passé et leurs adresses croisées avec le présent sont au cœur de son approche artistique et constituent un questionnement constant de la relation à l'espace et de celle de l'adresse. Dans une telle approche, sont rendus visibles et évidents présent et passé, souvenirs etc. Ces thèmes sont adressés via l'appareil scénique par la limite entre installations plastiques et actions dramatiques, et ces glissements créent une tension, un étirement du temps, pour que le spectateur se projette dans un entre-deux entre rêve et réalité. Un travail important est accordé aux images scéniques, aux flous, aux formes, aux couleurs et aux lumières, provoquant des rendus éthérés et en décalage avec le réel. Les propos tenus et l'ambiance des pièces posent une normalité décalée. Concernant les films, l'objectif est que les images soient belles et mettent en valeurs les propos mais sans gagner en puissance sur les paroles. Par exemple, pour le film « Et si c'était le petit Prince » traitant du thème des mineurs migrants isolés dans les rues de Paris, la technique utilisée est de filmer leurs interactions en filmant tout sauf leurs visages : pieds, mains, dos, livres, sac etc. Les films produits par ARCAT rentrant dans la case des documentaires, l'esthétisme est souvent secondaire par rapport aux propos, tout en ayant une importance certaine.

S'agissant des projets menés avec des personnes non professionnelles de la culture, l'esthétisme ne relève pas d'une vision particulière qu'ARCAT imposerait aux individus. La démarche d'ARCAT ne consiste pas en une transmission de techniques de savoir, il s'agit de donner aux personnes des outils, des techniques, des clefs de compréhension pour leur permettre de créer leur propre esthétisme.

Section 3 – La mise en œuvre du projet

Un statut d'apparence

Si de nombreuses personnes participent à l'aventure ARCAT, elles ne forment pas ensemble une troupe fixe mais sont réunies par Murielle Bechame sur des projets. Elle n'apparaît pas officiellement dans les statuts de l'association car cela irait à l'encontre de son statut d'intermittente du spectacle. Mais c'est bien elle la directrice artistique de tous les projets qui sont montés par l'association. Dans les statuts, le bureau est composé d'une présidente, Monique Brioude, d'un trésorier, Christian Février et d'une secrétaire, Isabelle Prat-Debacker. Dans les faits, Christian Février s'occupe de la comptabilité de l'association et Monique Brioude, ancienne avocate, participe à certains projets. Mais c'est surtout Murielle Bechame, que j'assiste dans le cadre de mon stage, qui dirige l'association, tout en étant conseillée par de nombreuses personnes : artistes, chercheurs, journalistes etc. Les publics ne sont pas associés au fonctionnement de la structure mais participent, comme on l'a vu, à l'élaboration de certains projets. Par ailleurs, dans certains cas les publics sont membres adhérents de l'association comme dans le projet « *100 femmes* ».

Une compagnie en phase de développement

Si le compte de bilan de l'association est un peu en dessous de 20 000 € en 2016, le budget prévisionnel pour 2017 est au-dessus de 170 000 €. Cela s'explique car ARCAT est actuellement en phase de développement. Pour les besoins d'un projet sur lequel je travaille, la pièce de théâtre « *Lili 54-82 : un roman photo* », ARCAT a été obligé de se structurer. En effet, Ariane Mnouchkine a accepté bien volontiers d'accueillir la pièce en résidence puis en représentations à titre gratuit dans la salle de répétition du Théâtre du Soleil à condition que ARCAT recrute une personne hors équipe artistique qui soit en charge de la production de la pièce, de la communication et de la relation avec les publics, accompagné pour ce faire par l'équipe administrative du Théâtre du Soleil. Faute de moyens financiers, c'est un poste de stagiaire, puis de service civique qui a été créé, et c'est le poste que j'occupe depuis fin mars 2017. Dans cette lancée, ARCAT a également loué un bureau dans un espace de coworking au sein de la friche culturelle des Grands Voisins afin d'avoir une adresse parisienne et un endroit pour rencontrer des personnes. Outre l'action avec le Théâtre du Soleil, d'autres projets ont pu être initiés et développés depuis mon arrivée. Les besoins en production et en communication des différents projets en cours (coordination, communication, relation avec les publics...) nécessitent la pérennisation du poste que j'occupe et nous sommes actuellement à la recherche de subventions pour la financer.

La gestion d'une association comme ARCAT, par la spécificité de son domaine d'intervention, création dans les arts vivants, implique de fortes variations d'une année sur l'autre, selon les projets et les publics ciblés. Sur les projets en détention ou en milieu scolaire, les apports sont souvent faibles et les ventes quasi nulles. Ce sont souvent des projets qui vont mobiliser les maigres fonds de

la structure et nécessiter de nombreuses heures de travail non rémunérées, sans compter les années de préparation, d'écriture et de recherche de coproduction où les crédits ne sont pas liés aux recettes attendues. Enfin, les baisses de subventions publiques, conséquences du contexte politique et économique actuel, mettent à mal, voir rendent infaisables, de nombreux projets de ce type.

Ces deux facteurs permettent d'expliquer qu'ARCAT ait pour 2017 un budget bien supérieur à celui des années précédentes, bien que l'association ne soit pas certaine de pouvoir réaliser tous les projets envisagés, en raison notamment de la part très importantes des financements publics

Les partenaires d'ARCAT

L'aventure d'ARCAT a rassemblé des artistes et des chercheurs de champs et secteurs très différents. Voici les noms de personnes ayant participé aux différents projets présentés : Luc Boltanski (chercheur et auteur), Walter Carreri (scénographe), Juri Piroddi (comédien, directeur artistique associé), François Kahn (comédien, directeur associé), Eric Da Silva (comédien), Gey Pin Ang (metteuse en scène et actrice), Gêrôme Bideau (acteur), Christian Boltanski (artiste plasticien), Franck Krawczik (compositeur), Claudio Stellato (circassien), Sabine Quiriconi (metteuse en scène), Claire Chavanne (scénographe).

Certaines rencontres ont été plus déterminantes que d'autres comme celle avec le plasticien Christian Boltanski. Intéressée par son travail sur l'image et la photographique et sans réaliser la notoriété de l'artiste, Murielle Bechame collabore avec lui sur une installation en 2011. Ce sera un tournant dans l'esthétisme des projets d'ARCAT auxquels sera dorénavant accordé davantage de réflexion autour des flous, des couleurs et du traitement des scènes à la manière de tableau ou d'œuvres d'art plastiques. Son frère, Luc Boltanski, a également été un pilier de l'aventure d'ARCAT en écrivant deux pièces mise en scène par la compagnie : « L'inquiétude des funambules » et « Lili 54-82 : un roman photo », pièce qu'il a écrite pour Murielle en hommage à son histoire familiale.

L'association dépend essentiellement des financements publics. Dès ses débuts, l'association a bénéficié des soutiens de l'ACSÉ¹⁰ devenue CGET¹¹, du Ministère de la Culture, de subventions provenant de villes, de départements et de régions ainsi que de la DMDTS¹² et de l'aide à la diffusion de l'ONDA¹³. L'association déménage à Maisse, en Essonne en 2004 et ARCAT entreprend actuellement des démarches pour changer de siège social pour être officiellement installée à Paris, dans le 11^{ème} arrondissement, tout en continuant à mener des actions à la fois sur l'ensemble du territoire parisien, en particulier à Paris et en Essonne. La ville de la Norville a

¹⁰ Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

¹¹ Commissariat Général à l'Égalité des territoires

¹² Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles

¹³ Office National de Diffusion Artistique

soutenu ARCAT sur des projets lors d'un programme d'accompagnement sur trois ans à la compagnie. La ville a soutenu ARCAT lors d'une résidence de création pour un spectacle, « la domination masculine », réflexion sur l'œuvre de Bourdieu questionnant le rapport entre les sexes et dans des travaux de recherche sur des contes. C'est également dans ce cadre que ARCAT a mené des actions avec des scolaires en organisant des ateliers avec des élèves et en organisant leur venue à des représentations, et c'est ce soutien qui a fortement porté le projet « les Chrysalides ».

Aujourd'hui, ARCAT est soutenue par le département de l'Essonne, la ville de Paris, le CGET et bénéficie du soutien de l'ADAMI¹⁴. Actuellement, on tente également d'obtenir des soutiens de la région Île-de-France, de la DRAC et d'Arcadi.

Par ailleurs, au cours de son existence, ARCAT a été soutenue par des apports en nature ou financiers par un certain nombre de lieux : Le Théâtre du Soleil (Paris), la bruyère le Châtel (Essonne), Anis Gras (Arcueil), le Collectif 12 (Mantes la Jolie 78) , la maison des ensemble (Paris), l'institut du monde arabe (Paris), la colonie (Paris), la Fonderie (Le Mans), La Gare Mondiale (Bergerac), le Théâtre Garonne et le Théâtre de l'Acte (Toulouse), la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon, au Parapluie (Aurillac), la ferme du Buisson (Noisiel), les Pronomades (St Gaudens), le Festival dedans Dehors (Brétigny).

Chapitre 2 – Expérience de stage

La gestion d'une petite structure

Section 1 – Spécificités de l'expérience

Autonomie et responsabilités

Comme dit précédemment, ARCAT est une petite structure au sein de laquelle j'ai effectué de nombreuses tâches polyvalentes et très variables. Je travaillais donc sur tous les projets, différemment en fonction de leur taille, de leur niveau d'avancement et de leur nature, chacun soulevant des problématiques et des attentes différentes.

Dans les faits, je travaillais essentiellement seule. J'ai beaucoup vu Murielle Bechame au début de mon stage afin de poser les bases de mon travail, puis de manière plus espacée, à raison d'en moyenne une fois par semaine. J'ai eu l'occasion aussi de travailler avec Luc Boltanski pour la promotion de la pièce « Lili 54-82 : un roman photo » ainsi qu'avec l'équipe administrative du Théâtre du Soleil, en particulier Charles-Henri Bradier et Astrid Renoux, les administrateurs, Margot

¹⁴ Société de gestion collective des droits de propriété intellectuelle des artistes-interprètes

Blanc, chargée de relation avec les publics, Sylvie Papandréou, chargée des affaires publiques et Svetlana Dukovska, chargée de la communication et des relations avec la presse.

Un autre aspect intéressant de mon stage a été de travailler sur le terrain en assistant Murielle Bechame lors de films dans la rue avec les mineurs migrants ou au Théâtre du Soleil lors des répétitions. J'ai également eu l'occasion d'assister à des rencontres avec des artistes, des personnes de la mairie, des responsables de commission, ce qui m'a permis de mieux comprendre certains fonctionnements en interne de diverses entités culturelles.

La structuration d'une association

Lorsque j'ai commencé à travailler chez ARCAT, il a fallu que je me familiarise avec les différents dossiers concernant les projets et l'association, que je les mette à jour et que je les réécrive de manière plus formelle. Cela a été très utile pour analyser les besoins de l'association et ce que j'allais devoir faire. Il m'est apparu presque immédiatement que, pour développer ARCAT et ses projets, il fallait d'abord structurer l'association en lui donnant les outils qu'elle n'avait pas utilisés en seize ans d'existence, comme une identité graphique avec un logo, un site internet, des adresses électroniques, un drive. Tout cela dans l'objectif de donner d'abord de la visibilité à l'association, ensuite de faciliter le travail entre Murielle Bechame et moi-même, et avec les autres membres de l'association. Il restait ensuite à travailler sur les projets.

Expérience d'un espace de coworking « solidaire »¹⁵

L'autre particularité de mon travail au sein d'ARCAT résidait dans le fait que je travaillais parfois au Théâtre du Soleil mais le plus souvent dans un espace de coworking : mon premier bureau, au Grands Voisins à Paris.

Les Grands Voisins est une sorte de friche culturelle et sociale située sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans le quatorzième arrondissement, site que la mairie de Paris a accepté de prêter temporairement avant sa transformation en quartier de ville ouvert et connecté. L'espace se définit comme une « *fabrique de bien commun* »¹⁶ et « *un espace multiple dont l'ambition est le bien commun* »¹⁷. Vivier d'associations culturelles et sociales, la friche propose de l'entraide entre voisins par des rencontres organisées et par un compte slack, plateforme de communication, permettant d'échanger avec d'autres professionnels. Étant donné la nature des acteurs y travaillant, ce fut une expérience très enrichissante en échanges.

Dans les Grands Voisins, je travaillais au sein d'un espace de coworking se définissant comme solidaire, proposant un poste de travail par mois à 99 €, le moins cher de Paris, avec l'idée de

¹⁵ MON PREMIER BUREAU. *Page de Présentation* [en ligne]. Disponible sur < <http://www.monpremierbureau.org/>> [Consulté 20 août 2017]

¹⁶ LES GRANDS VOISINS. *Le projet* [en ligne]. Disponible sur <www.lesgrandsvoisins.org>. [Consulté le 27 août 2017]

¹⁷ Idem.

permettre à des chômeurs en création d'entreprise d'avoir un pied-à-terre professionnel sur la capitale malgré des ressources trop faibles pour leur permettre d'accéder à un bureau ou un atelier sur le marché privé. Au sein de cet espace, j'ai rencontré de nombreuses personnes montant des start-ups, donc certaines dans le domaine de la production culturelle. Il existe dans cet espace une logique de solidarité et d'entraide et j'ai obtenu nombre de conseils, notamment via le site « Mon premier bureau », comme par exemple sur impressions et des logos à bas prix, mais aussi des conseils relatifs aux aides techniques et légales sur mes projets. J'ai également pu profiter de leurs réseaux à quelques occasions pour des mises en contact avec des structures avec lesquelles ces personnes avaient travaillé comme par exemple la Fondation des femmes pour le projet 100 femmes, qui avait auparavant collaboré avec *Nothing but the wax*, média promouvant le *lifestyle* des *millennials* noirs et startup chez « Mon Premier Bureau ».

Pour les Grands Voisins, l'aventure se termine en décembre 2017, date à laquelle ARCAT devra déménager, les travaux de démolition commençant en janvier 2018.

Section 2 – Des tâches variées, différant selon les projets

J'ai travaillé sur tous les projets actuels d'ARCAT qui en étaient chacun à des stades différents de conception, qui recouvrent plusieurs disciplines et font appel à des compétences diverses comme le montre l'exposé de mon travail.

« 100 femmes »

Le projet était initialement connu sous le nom de « Groupe Action Femme ». Quand je suis arrivée, le constat était que le projet, qui existait depuis 2015, ne réussissait pas à susciter d'engouement et que de moins de moins de femmes y participaient, et que c'était le même genre de femmes. Pour réussir à recruter plus de femmes et à diversifier leur vivier de provenance, j'ai repensé la description du projet et je lui ai donné une identité virtuelle avec la création d'un blog et de réseaux sociaux. J'ai ensuite lancé une campagne de communication sur les réseaux sociaux et avec des flyers dans des endroits stratégiques comme les bibliothèques de quartier, les Grands Voisins, la maison des ensembles, des bureaux d'associations sociales etc.

Je suis actuellement en discussion avec des associations comme la fondation des femmes et le bus des femmes pour travailler avec des femmes en situation précaire. J'assure également le suivi du blog et la communication en interne avec la mairie du 4^{ème} arrondissement, et externe lors de performances ouvertes au public. J'ai aussi tenté, en vain, d'obtenir des financements permettant de développer l'action sur l'ensemble du territoire francilien. La rentrée approchant, je vais chercher d'autres moyens pour développer le projet, l'objectif étant de créer des groupes sur une diversité de territoires en Ile-de-France, et que ces groupes se rencontrent et échangent les uns avec les autres.

Ces rencontres aboutiraient à la performance finale des 100 femmes en 2019, à l'occasion de la fin du premier mandat de Anne Hidalgo, première femme maire de Paris.

Les Chrysalides

Concernant « les Chrysalides », je suis en contact avec des établissements scolaires et des associations de parents d'élèves sur la ville de Toulouse, dans le quartier du Mirail plus précisément. Il s'agit de voir avec eux comment organiser et financer des ateliers dans des collèges et lycées du secteur. L'action consisterait à leur montrer le film pilote, à réfléchir avec eux lors d'ateliers filmés aux mécanismes de discriminations en milieu scolaire et à trouver ensemble des manières de lutter contre.

Les discussions avec les associations et les observations faites dans le quartier du Mirail ont révélé d'autres discriminations que celles attendues. Dans ces quartiers, les établissements scolaires sont eux-mêmes acteurs de discriminations car ils n'assurent pas l'ensemble des cours obligatoires et préparent directement leurs élèves à s'orienter dès le plus jeune âge vers des filières professionnelles techniques, en leur laissant très peu de possibilités d'accéder aux filières générales. Cette action s'est donc avérée difficile à mettre en place eu égard à l'attitude des professeurs et des directeurs, qui, s'ils ne sont pas tous directement responsables à nos yeux, considèrent qu'ils peuvent l'être aux yeux de la presse etc. Les difficultés rencontrées et la nécessité de travailler sur les autres projets nous ont conduites à laisser ce projet de côté pour l'instant.

« Et si c'était le petit prince »

Le film a été réalisé par Murielle Bechame en juin dernier et j'ai assisté au tournage, parfois en tant que spectatrice pour parler avec les jeunes et les mettre à l'aise, car nous sommes proches en âge, parfois pour assister la réalisatrice avec la perche. Maintenant que le film est monté, je cherche des lieux pour le diffuser avec l'idée de lever des fonds pour aider les personnes qui ont été filmées, et pour éveiller les consciences sur le vide juridique existant pour ces personnes. En effet, face aux comportements de certains migrants prétendant être mineurs pour avoir le droit à la protection de l'enfance et donc à un toit et à de la nourriture, l'administration française a durci ses lois et ces jeunes sont dans la plupart des cas dans des situations d'appel pouvant durer des mois durant lesquels ils ne sont considérés ni comme mineurs ni comme majeurs aux yeux de la loi française et n'ont donc le droit à aucune protection.

Je suis actuellement à la recherche de lieux et de canaux de diffusion pour le film et de financements pour développer le projet et aller en Italie retracer leurs parcours d'immigration afin de creuser le sujet de l'accueil de migrants mineurs isolés en Europe.

Lili 54-82 : un roman photo

Cette pièce de théâtre est le plus gros projet d'ARCAT, du présent comme du passé, et c'est celui qui m'a le plus sollicitée. Je m'occupe de sa production, des relations avec les publics, du projet annexe d'organisation d'ateliers avec des scolaires et de la communication du projet.

Tout d'abord, il y avait l'aspect financier du projet : il a fallu chercher des sources de financements auprès de fondations, qui n'ont pas été du tout réceptives au projet, et auprès de financeurs publics : la région Ile-de-France, la ville de Paris, l'ADAMI, Arcadi etc. Face aux réponses négatives et pour promouvoir la pièce, j'ai proposé de lancer une campagne de crowdfunding. En dehors même de l'aspect financier, le crowdfunding est un outil de communication très efficace, qui investit les personnes dans le projet humainement autant que financièrement. Pour organiser cette campagne de crowdfunding qui sera lancée en novembre, il a fallu concevoir la présentation du projet et son calendrier, assister à des présentations organisées par Ulule, premier site de financement participatif européen¹⁸, organiser des rencontres avec eux pour qu'ils nous assistent à cette tâche. Il a fallu également analyser les projets réussis de financement participatifs de pièce de théâtre, ceux qui ne l'étaient pas, pour comprendre les facteurs de réussite et les appliquer à notre cas.

Pour rassembler des publics, j'ai travaillé conjointement avec le Théâtre du Soleil pour inscrire la pièce dans des parcours pédagogiques et profiter de leurs réseaux pour contacter des enseignants qui seraient intéressés pour venir voir la pièce avec leurs élèves et qui pourraient potentiellement mener avec nous un travail avec leurs élèves en ateliers. Ce travail proposé aux élèves est un questionnement personnel et collectif sur le thème de la mémoire et de ses constructions. C'est une proposition de travailler sur ce qu'ils connaissent de la guerre d'Algérie puis qu'ils interrogent successivement et séparément leurs parents et leurs grands-parents à l'aide d'une grille de questions que j'ai rédigée et qui a été revue et validée par Murielle Bechame. Le but est que chacun puisse s'approprier ces éléments d'histoire et les comparer à des éléments factuels de l'histoire collective, et que cette réflexion s'exprime par un rendu artistique de leur choix (bande dessinée, musique, scène de théâtre, poème, vidéo etc.) et que la classe réfléchisse ensemble à une exposition collective de ces rendus personnels.

En août, nous étions en création dans la salle de répétition du théâtre du soleil et j'ai alors accompagné les répétitions en technique et en logistique et j'ai rédigé un dossier à envoyer à la presse pour début septembre, suite à une interview croisée que j'ai réalisée entre Murielle Bechame, metteuse en scène et Luc Boltanski, l'auteur de la pièce.

¹⁸ ULULE. *Page de Présentation* [en ligne]. Disponible sur < <https://fr.ulule.com/> > [Consulté 20 août 2017]

Par ailleurs, nous souhaitons organiser des lectures publiques et une conférence interrogeant chercheurs et artistes sur le thème de la mémoire des guerres postcoloniales et du rôle que l'art peut jouer dans sa construction. Je suis en discussion avec plusieurs lieux pour organiser cette conférence, comme le musée national de l'histoire de l'immigration, le café agora la colonie et l'Institut du monde arabe. J'ai également rencontré des chercheurs comme Zahia Rahmani et je suis en contact avec d'autres personnes pour rendre possible la tenue de cet événement en janvier prochain.

« Resonance Acts : un projet Europe Creative »

J'ai conçu avec Murielle Bechame cette proposition de projet dans le cadre de l'appel d'offre d'Europe Creative, encadré par la pépinière Relai culture Europe. Dans le cadre de la conception du dispositif, j'ai assisté à des réunions avec la personne en charge de notre dossier au sein de la pépinière ainsi qu'à des journées de formation sur qu'elle organise.

Dans un premier temps, notre idée était d'apporter une dimension européenne au projet « 100 femmes », en y ajoutant des réflexions autour de la mémoire, des perceptions de l'autre, des conflits, des mouvements de populations et en s'interrogeant sur les possibilités d'exploiter les potentiels créatifs d'autres groupes de personnes isolées comme les migrants, les femmes en situation de grande précarité, les vétérans de guerre etc. Ce qui a été compliqué pour moi sur cette mission a été de travailler véritablement de concert avec Murielle Bechame, car à chaque fois que je la revoyais, le projet avait évolué dans sa tête sans qu'elle m'en informe alors même que j'étais en contact avec d'autres structures. Au final, le projet manquait de lisibilité, et globalement peu compréhensible. Nous avons donc décidé de ne traiter qu'un thème, celui de l'immigration et de ses perceptions dans différents pays, au regard de leurs histoires et de leurs politiques migratoires en faisant le choix de travailler avec l'Italie et la Tunisie, entrée cette année dans le programme.

Par ailleurs, nous avons commencé tardivement notre recherche de partenaires, en juin, et actuellement, nous n'en avons qu'un de sûr sur les trois requis par le programme. Par ailleurs, la création au Théâtre du Soleil nous a pris beaucoup de temps à ce moment précis et la pause estivale a ensuite ralenti notre recherche. A mon arrivée à ARCAT, nous voulions déposer le projet lors de la parution du prochain appel d'offre en 2017 mais il semble très probable que l'on ne puisse pas, au vu de l'état d'avancement et de la complexité du projet.

« Comment je suis arrivé-la ? »

Comme évoqué précédemment, ce projet découle de l'action que l'on voulait mener avec les publics pour « *Lili 54-82 : un roman photo* ». Un des points cruciaux pour en faire un projet à part a été la rencontre avec une personne travaillant à la Fondation de France à l'occasion d'une présentation du projet « *Et si c'était le petit prince ?* ». La personne a beaucoup aimé le film et a voulu en savoir plus sur l'œuvre de Murielle Bechame. Elle nous a conseillé de répondre à l'appel d'offre « Grandir en Culture » de la Fondation de France, ce que j'ai fait pour le 25 août. Les

sommes étant élevées, ce financement nous permettrait non seulement de financer cette action mais également d'acquérir du matériel audiovisuel pour l'association, comme des ordinateurs, un vidéoprojecteur etc. Cependant, sans argent, nous ne serons pas en capacité de réaliser ce projet pour le moment.

« L'avocate »

Concernant le projet « l'avocate », nous en sommes encore à un stade initial de conception et, pour l'instant, mon rôle se cantonne à une recherche de textes sociologiques et artistiques portant sur le thème de la domination patriarcale.

Section 3 – Une expérience très enrichissante mais peu encadrée

Le futur d'ARCAT

Concernant le fonctionnement de l'association, il m'est difficile d'en faire une évaluation car ARCAT est en période de changement drastique et d'autant plus que je n'ai pas d'autres expériences dans ce domaine. S'il me semble que l'association est dans une perspective du « quitte ou double », je pense sincèrement qu'ARCAT va réussir à se développer et à s'imposer dans la scène culturelle francilienne, si ce n'est en leader du moins en tant que compagnie active et engagée sur le territoire. Je crois que l'association porte des projets puissants et fédérateurs et que Murielle Bechame a beaucoup de talent. J'ai aussi constaté qu'elle a quelques difficultés à se mettre en avant et du coup à mettre en avant son travail mais mon arrivée et la nécessité de développer ARCAT l'ont obligées à s'inscrire dans de nouvelles logiques pour qu'ARCAT soit prospère. À chaque fois que des personnes ont vu son travail, ils l'ont adoré ; elle n'a pas connu d'échec critique sur ses projets. Le travail qu'il reste à faire est de faire connaître la compagnie sur le territoire francilien tout en maintenant un fonctionnement financièrement sain et humainement soutenable de l'association. J'espère pouvoir aider à réaliser cet objectif.

Cependant, le contexte actuel, à la fois territorial francilien, et plus particulièrement parisien, saturé d'acteurs culturels et de compagnie de théâtre, et à la fois budgétaire avec des baisses de dotations aux collectivités territoriales accompagnés de péréquation qui pèsent lourds financièrement sur la région et sur la capitale rendent difficile le financement public de l'association, desquels elle dépend pourtant cruellement. De plus, nous travaillons actuellement sur beaucoup de projets avec peu de financements et j'espère que cela va être viable.

Je pense que tout va se jouer avec le succès ou l'échec de la pièce « Lili 54-82 : un roman photo » pour lequel on a obtenu pour l'instant très peu de financements et pour laquelle trente dates de représentation sont prévues. Si l'on arrive à ramener du public et à se faire connaître, par les membres des commissions décidant des subventions publiques comme par le public francilien, sans

être trop déficitaire, ce sera la lancée dont ARCAT a besoin pour faire connaître son nom et continuer à se développer.

Regard sur mon expérience

Concernant mon expérience, je considère que ce stage était dans l'ensemble une très bonne expérience, tant sur le plan humain que sur celui des compétences que j'ai pu acquérir et développer. Gérer une petite structure et développer des projets de différentes natures et de toutes tailles a été extrêmement formateur. J'ai eu beaucoup de responsabilités et une écoute particulière à mes idées, ainsi qu'une grande marge de manœuvre pour travailler, ce qui était très appréciable. J'ai pu mener à bien des projets et j'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes extrêmement intéressantes, du monde de l'art comme de la recherche.

Ma principale critique serait essentiellement concernant mon manque d'accompagnement, et particulièrement lors de certaines semaines où Murielle Bechame et moi étions débordées. Le manque d'organisation a été cruel à certains moments et beaucoup de demandes ont été faites dans l'urgence ce que j'ai eu parfois du mal à gérer. J'ai travaillé souvent seule et je me suis très vite retrouvée face à des responsabilités, à devoir faire des choix relativement importants. Par ailleurs, si Murielle Bechame m'apportait son expérience en production et en diffusion et que l'équipe du théâtre du Soleil m'épaulait dans les relations avec les publics et en communication, je me suis retrouvée à faire des tâches que je n'avais jamais effectué auparavant sans aucun encadrement, comme le design d'un site internet, le cahier des charges à un graphiste, celui à un développeur de site etc. S'il a été éminemment enrichissant pour moi de structurer un organisme culturel, de réfléchir sur son identité, son développement et sa communication, j'aurai aimé être plus cadrée dans mon travail. Si ce n'est pas un problème sur le plan de la communication, secteur dans lequel je n'envisage pas faire davantage que ce que je sais faire, il aurait été constructif pour moi d'avoir les retours de quelqu'un de plus rodé professionnellement, notamment en production pour apprendre de mes erreurs. Je me suis en effet plusieurs fois trouvée dans la situation où j'ai tenté et j'ai échoué, sans comprendre si le problème venait de moi. De plus, la relation que j'avais avec Murielle Bechame était dans la majorité des cas très bonne mais parfois compliquée dans le sens où je devais lui signifier de ne pas surestimer nos capacités d'action au niveau du nombre de projets et de leur faisabilité, tout en respectant le lien hiérarchique entre nous. Elle a tendance à avoir des très bonnes idées, mais qui sont également nombreuses et qui changent souvent sans que je sois mise au courant, ce qui a parfois rendu mon travail complexe.

Cependant, travailler avec Murielle Bechame a été un plaisir. C'est une personne très humaine pour qui j'ai beaucoup d'admiration, tant sur le plan humain de ses valeurs que sur le plan professionnel de son talent, et c'est pour moi essentiel de travailler pour quelqu'un que je respecte et qui me respecte en retour. Elle a toujours été à mon écoute et m'a encouragée dans mes idées et elle m'a beaucoup apporté sur le plan de l'humain et sur la façon de travailler avec des personnes de tous

horizons, ayant des schémas de vie variés et parfois très différents de ceux auxquels je suis habituée. Si j'avais eu l'occasion de travailler avec des artistes par le passé, travailler dans l'art avec des personnes qui ne viennent pas de ce secteur m'a permis d'appréhender le monde culturel autrement et de développer des compétences relationnelles particulièrement importantes dans nos métiers, ou de moins dans la manière dont j'envisage le mien.

PARTIE 2 – MICROSTRUCTURE EN ÎLE-DE-FRANCE

ENJEUX DE TERRITOIRE, ENJEUX POLITIQUES

ARCAT se situe géographiquement en région parisienne. Son siège social est à Maisse, en Essonne (91), et ses locaux actuels dans un espace de coworking dans la friche culturelle des Grands Voisins (Paris 14^{ème}). Comme évoqué précédemment, ARCAT survit essentiellement grâce aux subventions publiques. Il est donc important de comprendre les orientations politiques desquelles elle dépend et leurs évolutions actuelles, marquées par des baisses de dotation accordées aux collectivités territoriales qui se traduisent inéluctablement par des baisses du budget alloué à la culture. La culture est en France une compétence partagée qui relève de tous les échelons de collectivités territoriales, il convient donc d'analyser les caractéristiques des différents échelons dont dépend ARCAT et leurs politiques culturelles.

Chapitre 1 – L'Île-de-France :

Inégalités territoriales, inégalités d'accès à la culture

Section 1 - Caractéristiques du territoire d'implantation

L'Île-de-France : une région et une capitale caractérisées par leur centralisation

En 2017, l'Île-de-France représente 2% de la superficie du territoire national pour 19% de la population française, soit douze millions d'habitants ; la région représente 30% du PIB national¹⁹. Par rapport à l'ensemble de la métropole, les habitants y sont en moyenne plus diplômés et ont des salaires plus élevés. C'est une région qui a un rayonnement d'attractivité mondial, tant en termes d'implantation d'entreprises étrangères²⁰ que de tourisme, surtout grâce à la présence de la capitale. En effet, Paris, malgré les baisses de tourisme depuis les attentats, reste la première destination touristique au monde²¹ en 2016 et le rapport souligne de nombreux signes de reprise qui laissent à penser qu'elle le restera. C'est donc une région centrale, riche et attractive, terreau propice à des pratiques culturelles.

¹⁹ CCI PARIS ILE-DE-FRANCE. *Chiffres-clés de la région Île-de-France 2017* [rapport]. CROCIS. Paris, 2017

²⁰ Idem.

²¹ COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME PARIS ILE-DE-FRANCE. Bilan de l'année touristique 2016 à Paris Île-de-France [rapport]. Paris, Février 2017.

La France reste marquée par son héritage jacobin avec une forte centralisation des activités dans la majorité des secteurs et celui de la culture n'y échappe pas. C'est de loin la région la plus peuplée de France avec 12 millions d'habitants, et c'est une région avec des dépenses culturelles de l'État « *incomparables* »²² aux autres : l'Île-de-France en 2013 bénéficiait de 2,3 milliards d'euros du budget du ministère de la culture sur un total de 3,7 milliards consacré aux collectivités. En 2017, elle reste la région qui obtient, et loin devant les autres, le plus de financements, à la fois déconcentrés (*via* les collectivités territoriales) mais aussi en crédits d'administration centrale avec la présence sur son territoire de la vaste majorité des établissements nationaux qui sont coûteux en fonctionnement (Bibliothèque Nationale de France, Opéra national etc.).

La ville de Paris se positionne depuis longtemps comme une capitale culturelle de rang mondial. Elle capte une grande partie des financements étatiques dans la culture, à l'échelle locale par les nombreuses initiatives d'acteurs culturels qui y voient le jour et dû à une forte volonté de la région et de la ville de travailler avec les publics éloignés, mais aussi à l'échelle nationale grâce à la présence importante de grands établissements culturels nationaux. Par exemple, dans le secteur qui nous intéresse, le spectacle vivant, la ville de Paris regroupe cinq des six théâtres nationaux, le Théâtre National de Strasbourg faisant exception. De fait, la ville de Paris capte la majorité des financements publics français, tous échelons territoriaux confondus. L'importance de ces dépenses s'explique par la tradition centralisatrice de la France, par la forte concentration de population de la région et par la macrocéphalie de la capitale dans le secteur culturel.

Les articulations Île-de-France / Paris : entre disparités socio-économiques et tensions politiques

Si l'Île-de-France est la région la plus riche de France, et l'une des plus riches d'Europe, c'est également la plus inégalitaire du pays : inégalités économiques, géographiques, sociales et donc, inévitablement, inégalités culturelles. Si l'offre culturelle s'est progressivement étendue au-delà du périphérique, elle reste majoritairement concentrée dans Paris intra-muros. À titre d'exemple, en 2015, près de la moitié des salles de spectacles de la région se trouve dans Paris intra-muros alors que deux millions d'habitants résident dans la capitale contre douze millions sur l'ensemble de la région²³. Les barrières pour l'accès à la culture de certaines populations résistent aux initiatives des acteurs culturels. Pour les foyers à faible revenu, le coût des sorties culturelles est une entrave à leurs fréquentations de certains lieux culturels payant comme les salles de théâtre par exemple auxquels ils vont préférer des lieux gratuits de proximité comme les médiathèques. Au-delà de ce facteur

²² ROUILLON, Vincent. « La dépense culturelle de l'État en région, commentaire d'une étude de l'IGAC ». FNCC, Lettre d'échange n°130, octobre 2014

²³ BOUMENDIL Judith. PEROT Jean-Jacques, « L'accès à la culture : un enjeu de société », Grand Angle, Solidaires, Juin 2016

financier, les pratiques culturelles des français sont étroitement liées au milieu et à l'origine sociale²⁴ et ces milieux sont intrinsèquement liés au domicile.

Un sondage ViaVoice²⁵ commandé par la région Ile-de-France en 2011 révélait une fracture géographique entre les habitants de Paris intra-muros et ceux de différents départements mais également au sein de la capitale même car les pratiques culturelles varient en fonction de la catégorie socio-professionnelle et de l'âge. Concernant les équipements culturels, la différence est nette entre les parisiens qui les estiment plutôt suffisants en majorité (67%) et les habitants d'autres départements qui les trouvent plutôt insuffisants, comme en Seine-et-Marne (48%) ou en Seine-Saint-Denis (53%). S'agissant des pratiques, les disparités sont également marquées : 61% des parisiens sont allés dans un musée au cours des six derniers mois alors que la moyenne régionale est de 37%. Les habitants du Val-de-Marne ont également plus souvent fréquenté les cinémas, les médiathèques et les musées que la moyenne régionale alors que 34% des habitants de Seine-et-Marne n'ont pas fréquenté d'établissements culturels au cours des six derniers mois. Les inégalités n'existent pas donc qu'entre Paris et le reste de la région mais aussi entre les différents départements ; elles recouvrent les disparités sociales et économiques.

Si certaines inégalités face à l'accès à la culture sont géographiques, d'autres sont indéniablement imputables à l'appartenance sociale des individus. Ainsi, 52% des cadres franciliens ont fréquenté un théâtre au cours des six derniers mois contre 37% des ouvriers qui n'ont pas fréquenté d'établissements culturels dans le même laps de temps. Si le premier facteur explicatif avancé par celles et ceux qui ne fréquentent pas d'établissement culturel est le manque de temps, surtout pour les cadres et les 35-49 ans, le deuxième est économique avec le coût des billets (pour 42% des personnes interrogées). On notera enfin que 23% des habitants des communes rurales considèrent la distance et les difficultés à se déplacer comme un des obstacles principaux de l'accès à la culture, révélateur d'une autre inégalité sur le territoire francilien : celle urbaine/rurale.

La région francilienne, région très riche et à fort rayonnement international pour la culture, est donc caractérisée par de fortes inégalités géographiques et socio-économiques qui influent fortement sur les pratiques culturelles des habitants.

L'Essonne : un grand département avec des fortes disparités socio-économiques

L'Essonne est un département situé au sud de l'Île-de-France qui comptait en 2013 300 000 habitants²⁶, soit 10,5 % de la population d'Île-de-France pour 15% du territoire. Les essonnais semblent mieux supporter la crise économique que la moyenne des français avec un taux de pauvreté inférieure à la moyenne nationale (12,3% contre 14% en 2013 selon l'INSEE), les taux de chômage

²⁴ Cf. enquête du Ministère de la Culture et de la Communication sur les pratiques culturelles des français

²⁵ VIAVOICE. *La culture en Ile-de-France* [rapport]. Commande de la région Ile-de-France. Mai 2011

²⁶ CCI ESSONNE, *Essonne en chiffres 2016* [rapport]. 2016

y sont également plus bas (7,4 % au 1^{er} trimestre 2017)²⁷ que la moyenne régionale (8,3%)²⁸ et que la moyenne nationale (9,3%)²⁹.

Le département est créé en 1968 et sa population a depuis triplé³⁰. Cette évolution démographique s'est accompagnée d'une urbanisation rapide concentrée dans le nord du département, en témoigne le chef-lieu du département, la ville d'Evry, qui appartient à cette catégorie des villes-nouvelles, villes conçues dans les années soixante-dix comme des centres urbains secondaires qui devaient jouer un rôle structurant dans la périurbanisation de l'agglomération parisienne³¹. Les revenus moyens y sont inférieurs à ceux de la région mais au-dessus de la moyenne nationale : en 2013, le salaire moyen s'élevait à 25 309 € net en Essonne contre 27 144 € en Ile-de-France et 20 350 € pour la France.

L'Essonne semble donc être un département relativement aisé, avec des habitants, qui sans être très riches, ne sont pas dans des situations de précarité économique. Cependant, si l'on observe le découpage territorial plus en détail, on se rend compte que c'est un territoire traversé par des fortes disparités. La première facture observable est une fracture Nord/Sud, avec un Nord urbain qui concentre la majorité de la population et des habitants aux revenus plus élevés, notamment regroupés autour d'Evry, chef-lieu du département, et un Sud rural et plus pauvre. L'Essonne reste un territoire qui se démarque en Ile-de-France par sa ruralité : en 2008, 77% de son territoire était considéré comme rural. L'Essonne comporte par ailleurs vingt-six zones urbaines sensibles (ZUS) et, en 2006, 13,7% de la population du département habitait dans l'une de ces zones. Cette proportion est supérieure à la moyenne de la région (11,1%) et bien au-dessus de la moyenne nationale (6,8%)³². Une autre différence marquante entre le Nord et le Sud du département est politique. Les résultats du premier tour des élections présidentielles de 2017 montrent clairement que la majorité de la population au Nord a voté pour le candidat du parti « En marche », Emmanuel Macron, alors que les habitants du Sud ont massivement voté pour la candidate de l'extrême droite, Marine Le Pen. Ces résultats sont révélateurs d'une fracture Nord/Sud tant sur le plan économique et social, que

²⁷ INSEE. *Taux de chômage localisés au 1er trimestre 2017 : comparaisons départementales*. [En ligne]. Disponible sur <<https://www.insee.fr>> [Consulté 19 août 2017]

²⁸ INSEE. *Taux de chômage localisés au 1er trimestre 2017 : comparaisons régionales* [en ligne]. Disponible sur <<https://www.insee.fr>> [Consulté 19 août 2017]

²⁹ INSEE. *Taux de chômage localisés au 1er trimestre 2017 : comparaisons départementales*. [En ligne]. Disponible sur <<https://www.insee.fr>> [Consulté 19 août 2017]

³⁰ INSEE. *Comparateur de territoire. Département de l'Essonne (91)*. [En ligne]. Disponible sur <<https://www.insee.fr>> [Consulté 19 août 2017]

³¹ IMBERT Christophe, BRUNE Anthony et ROZENHOLC Caroline. Les villes nouvelles franciliennes : un exemple de périphéries urbaines en cours de maturation. *Les dynamiques démographiques internes de la France*, 2011/3, Espace populations sociétés

³² MUSIEDLAK Yoann, « Les ZUS franciliennes : un paysage contrasté ». *Ile de France à la page*, n°356, INSEE. Mai 2011

géographique et politique. Pour mieux comprendre le contexte actuel d’insertion de l’action d’ARCAT en Essonne, il reste à souligner que François Durovray, membre du parti Les républicains a été élu aux élections départementales de 2015 après deux mandats du Parti Socialiste. Murielle Bechame lors de son installation à Maisse, dans le Sud rural du département, a vite été confrontée aux regards des autres de par sa figure de femme arabe qui lui a été signifiée de différentes manières, plus ou moins violentes. Si les statistiques dites ethniques restent interdites en France, son témoignage permet d’évoquer un facteur supplémentaire de disparité entre le Nord urbain et le Sud rural : la présence de personnes issues de la diversité au Nord dans les villes nouvelles contre un Sud encore très blanc.

Murielle Bechame décrit le territoire comme celui « *des mis de côté de la République* » avec les villes nouvelles comme Evry, qu’elle considère comme des banlieues éloignées de Paris mais avec des caractéristiques similaires aux quartiers pauvres périphériques de la capitale. Le Sud du département est « *vide, blanc et pauvre* » et accueille la prison de Fleury Mérogis, plus grand centre pénitentiaire d’Europe, dans laquelle elle a monté des ateliers de théâtre avec des détenus.

Ces quelques indicateurs nous permettent de dresser un portrait du territoire essonnien : c’est un territoire plus rural et plus pauvre que la moyenne de l’Île-de-France caractérisé par de fortes disparités sociales, économiques, culturelles et « ethniques » entre le Nord et le Sud.

Section 2 - Les acteurs culturels franciliens

L’accès à la culture pour tous : une volonté partagée par tous les acteurs de la culture

Face aux constats d’importantes inégalités territoriales et socio-économiques dans l’accès à la culture en Ile-de-France, de nombreuses initiatives existent pour promouvoir l’accès de la culture pour tous, de la part d’institutions nationales et d’associations locales, publiques et privées. Un rapport du Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional d’Ile-de-France) Île-de-France³³, conseil représentant la société civile francilienne, paru en 2015, proposait un état des lieux des projets d’un certain nombre d’acteurs culturels de terrain, de taille et de natures diverses. Entre les interventions des pouvoirs publics et celles des organismes privés locaux, tous allaient dans le sens d’une démocratisation des pratiques culturelles traditionnelles. Du côté public, nombre d’actions ont été déployées, comme les conventions de soutien aux territoires relevant de la DRAC ou encore les interventions de la région auprès d’organismes régionaux pour les inciter à développer leur offre envers des publics éloignés (par exemple auprès de l’orchestre national d’Île-de-France). Les structures privées ne sont pas en reste comme le souligne le rapport, avec un tissu associatif dense et actif, qui mène des d’actions à l’échelle régionale mais aussi au niveau de quartiers, qui ont

³³ CESER ILE-DE-FRANCE. *Favoriser l’accès des franciliennes et des franciliens à l’ensemble de l’offre culturelle* [rapport]. Décembre 2015

un objectif affiché d'inclusion sociale. Le rapport met notamment en avant l'intérêt d'actions conduites par des associations locales volontaires qui associent certaines parties de la population socialement exclues à la préparation d'activités culturelles. Le rapport du Ceser encourageait ce type d'initiatives et incitait les pouvoirs publics à poursuivre et amplifier leur financement.

Paris : une scène culturelle centralisé et favorisant les acteurs déjà connus

Décrire de manière exhaustive le paysage culturel parisien serait long et assez peu pertinent. Paris regorge d'entreprises culturelles, qu'il s'agisse de grands établissements comme le Théâtre de la ville ou de projets d'envergure plus limitée comme ceux portés par l'association ARCAT. Dans la logique centralisatrice française, la majorité des projets, quelle que soit leur taille, sont regroupés sur Paris. Les projets de petites tailles se trouvent confrontés à une rude concurrence liée à la professionnalisation des métiers de la culture qui favorise les chances des structures établies de bénéficier de financements, au détriment de structures plus artisanales. Par exemple, dernièrement, c'est la Bellevilloise qui a gagné un projet pour financer une péniche qui propose des activités culturelles sur le canal de l'Ourcq, remplaçant un petit projet de péniche cinéma présent depuis plus de dix ans dans le quartier.

Concernant les petites associations de création, non des lieux de diffusion, il semble que la scène culturelle parisienne fonctionne beaucoup dans une logique de réseaux sociaux, en particulier le monde du théâtre. Par exemple, lors de mon stage, j'ai déposé une demande de financement à la DRAC pour des programmes soutenant des jeunes compagnies, au sens de compagnies qui portent peu de projets et non eu égard au nombre d'années d'existence de la structure. Les deux commissions qui ont examiné notre demande nous ont fait savoir qu'elles ne connaissaient pas le travail de Murielle Bechame, argument qui peut sembler quelque peu paradoxal pour un appel d'offre s'adressant à de jeunes compagnies. Il semble donc qu'il soit difficile pour une compagnie de théâtre émergente, inconnue des acteurs institutionnels, de se faire une place sur la scène culturelle locale.

Chapitre 2 - Des politiques culturelles locales ambitieuses

La volonté affichée de favoriser l'accès à la culture pour tous

Si ARCAT mène des actions sur l'ensemble du territoire francilien et dans d'autres endroits en France, comme le plateau de Millevaches dans le Limousin ou le quartier du Mirail à Toulouse pour n'en citer que deux, elle dépend essentiellement de financements publics pour ses actions en Essonne, notamment grâce à un soutien régulier et de longue date du conseil général de l'Essonne, et

à Paris, ville dans laquelle elle développe actuellement la majorité de son activité. De par son activité, ARCAT dépend de l’Ile-de-France, de la ville de Paris et du département de l’Essonne, leurs politiques culturelles sont donc essentielles à comprendre pour voir dans quel environnement politique ARCAT s’insère.

Section 1 - Un contexte budgétaire difficile : péréquation et baisse de dotations pour les collectivités territoriales

Ces dernières années, les collectivités territoriales ont vu leurs budgets se réduire, résultat d’un double processus : la baisse de dotation aux collectivités territoriales et la demande de péréquation, qui a notamment été difficile pour la ville de Paris, obligée à dépenser davantage en termes de solidarité territoriale. Ces baisses de dotations ont conduit les collectivités territoriales à revoir leurs budgets à la baisse et la situation n’est pas prête de s’améliorer puisque le nouveau gouvernement, en la personne de Gérard Darmanin, ministre des comptes publics, a annoncé en juillet que les collectivités devront réaliser 13 milliards d’euros d’économie d’ici 2022³⁴. L’effet présupposé de ces baisses dénoncées par les acteurs de terrain et les représentants des collectivités sont des coupes dans les budgets de la culture, dépenses considérées généralement comme plus dispensables que d’autres.

Une enquête a été conduite par l’Observatoire des Politiques Culturelles avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication en collaboration avec le DEPS rend compte des effets de ces baisses de dotations aux collectivités territoriales sur leurs dépenses culturelles pour les années 2015-2017.³⁵ Une note de conjoncture publiée en janvier 2017 évoquait déjà la tendance attendue d’une baisse des dépenses culturelles conjointement aux baisses de dotations, tout en la nuanciant par secteur et en avançant d’autres facteurs pour l’expliquer, notamment le désintérêt des politiques locales pour la culture, qui n’apparaît plus ou de moins en moins comme une dépense « évidente ». L’enquête annonce les dangers des baisses de dotations, et notamment sur les grandes villes : « *Du fait de la place majoritaire des villes dans le financement culturel, l’impact sur les politiques territoriales d’une telle tendance à la baisse est particulièrement saisissant, que ce soit du point de vue des moyens, de la vitalité culturelle ou de la spirale de désengagement que cela peut susciter* »³⁶. Cependant, la note précise aussi que s’il y a des baisses, certains secteurs sont plus

³⁴ LE MONDE. Les réformes qui ont bouleversé les collectivités territoriales en dix ans. *Le Monde avec l’AFP* [En ligne]. Publié le 17 juillet 2017. Disponible sur <www.lemonde.fr> [Consulté le 22 août 2017]

³⁵ SAEZ Jean-Pierre, GUILLON Vincent, MARTIN Cécile, FAYE Camille, MAILLET Quentin, MONIN Hélène. Note de Conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales 2015-2017 [Note de Conjoncture]. Observatoire des politiques culturelles. Grenoble, Janvier 2017

³⁶ Idem.

touchés, comme les arts plastiques et visuels, tandis que d'autres restent à des niveaux similaires de financement comme l'éducation artistique.

La ville de Paris en particulier est soumise à des contraintes budgétaires de par son rôle à jouer dans la péréquation francilienne. La péréquation, destinée à favoriser l'égalité entre les territoires, coûte cher à Paris dont la contribution s'élève en 2017 à 523 milliards d'euros, soit cinq fois plus qu'en 2010³⁷. La ville finance à elle seule 54% de la péréquation de la région et les dépenses de la ville profitant aux non parisiens sont estimées à 1,2 milliards d'euros³⁸.

C'est dans ce contexte que viennent s'inscrire les politiques culturelles locales : avec des baisses de moyens et plus de prérogatives, qui se répercutent financièrement sur les dépenses culturelles.

Section 2 - Paris : entre rayonnement international et objectifs de démocratisation culturelle

Quelle politique culturelle pour Paris ?

Quand on pense à la vie culturelle parisienne, les noms les plus connus sont les grands établissements comme Le Louvre, le centre Pompidou ou encore l'Opéra. Or ces grands établissements publics sont autonomes et ne dépendent pas de la politique culturelle de la ville de Paris. Paris se situe dans un double positionnement : c'est à la fois une capitale culturelle de rayonnement mondial et une capitale nationale centralisée et comprenant de nombreux quartiers sensibles. Dans ce contexte, la culture prend là donc sa double fonction : d'une part elle inspire et attire, de l'autre elle doit jouer son rôle de vecteur d'intégration sociale.

Si le rayonnement international et l'attractivité touristique de Paris sont indiscutables, la ville s'intéresse depuis quelques années à démocratisation de la culture. La mandature actuelle affiche clairement sa volonté de favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre, en misant sur la prise en compte d'une dimension culturelle dans la politique de la ville et en mettant l'accent sur l'éducation artistique et culturelle. Dès le début de la mandature d'Anne Hidalgo en 2014, les quartiers populaires ont été présentés comme la priorité, et cette volonté a été accentuée et mise en avant après les attentats, présentant l'égalité des territoires et le vivre ensemble comme une réponse fondamentale aux événements tragiques.

³⁷ VILLE DE PARIS. Communication de la Maire pour le budget primitif 2017 [Communiqué].

³⁸ Idem.

Une politique culturelle parisienne « ambitieuse et solide ».

Malgré l'annonce des difficultés financières exigées par les économies, Paris affiche un budget « *solide et ambitieux* »³⁹. Les priorités actuelles de la mandature sont d'accroître l'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour les parisiens et soutenir la création.

Le premier grand axe, l'accès à la culture pour tous, se traduit essentiellement par des politiques de développement des services et d'extension des horaires, notamment vers les publics des quartiers populaires. En 2017, la ville annonçait consacrer 25% des crédits territorialisés d'investissement pour les quartiers populaires, accompagnant un effort massif dans divers domaines (jeunesse, logement, transports etc.) et notamment dans celui de la culture⁴⁰. De nombreux efforts sont effectués pour attirer des publics jeunes comme l'ouverture de bibliothèques le dimanche, l'ouverture d'une nouvelle antenne de la « maison des pratiques amateurs », la réforme des conservatoires avec une sensibilisation musicale pour l'ensemble des élèves parisiens de CP⁴¹. Par ailleurs, un budget de 4,1 milliards est prévu pour un appel d'offre pour l'enseignement artistique.

La deuxième priorité affichée par la mandature est le soutien à la création artistique qui s'est traduit par une révision des aides municipales à destination des équipes artistiques en spectacle vivant et en arts plastiques et visuels, allant de pair avec une politique d'investissement important avec l'ouverture d'un nouveau lieu de fabrique, les plateaux sauvages dans le 20^{ème} arrondissement, la réouverture du Théâtre 13 dans le 13^{ème} arrondissement et le lancement des opérations de rénovation des Théâtre de la Ville et du Châtelet⁴². De nombreux autres chantiers sont prévus pour aider aux métiers de la création avec des investissements dans des ateliers d'artistes et la mise aux normes des Frigos (13^{ème} arrdt.). L'année 2017 marque aussi une continuité de soutien à la formation des métiers d'arts avec des investissements dans les programmes. Un soutien non négligeable et une part importante du budget sont consacrés au quatorze musées de la ville, avec des forts investissements en numériques et des rénovations comme celle du musée Carnavalet. Enfin, une part du budget est réservée pour des nouveaux projets qui devront s'articuler autour de valeurs républicaines mais aussi olympiques, en lien avec les Jeux Olympiques de 2024.

De nombreux projets indépendants continuent par ailleurs d'être financés par la ville de Paris. Dans tous ces soutiens, et dans les appels d'offres, une attention particulière est accordée aux actions menées envers les jeunes et envers les quartiers populaires. Ces lignes politiques se

³⁹ VILLE DE PARIS. *Un budget 2017 solide et ambitieux malgré des contraintes exceptionnelles* [en ligne]. Disponible sur < www.paris.fr >. [Consulté le 24 août 2017]

⁴⁰ Idem.

⁴¹ VILLE DE PARIS. Communication de la Maire pour le budget primitif 2017 [Communiqué].

⁴² Idem.

retrouvent dans ces appels d'offre, même dans ceux ne finançant pas directement des actions éducatives. Il est prêté une attention particulière aux zones d'actions prioritaires : par exemple, si des activités sont prévues dans certains quartiers de la capitale comme par exemple celui de la Goutte d'or à Barbés (18^{ème} arrondissement), il est demandé de les détailler ; aux dires des responsables des suivis des dossiers à la ville, c'est souvent ce qui fait la différence.

Le théâtre : un soutien fort pour quelques-uns

Avec plus de 130 salles et plus de 300 représentations par semaine, Paris se place en capitale du théâtre, tous genres confondus. Concernant ce secteur particulier d'activités, les volontés de la municipalité sont le soutien à la création et à la recherche artistique pour assurer le maintien d'une offre de qualité. L'accessibilité et la répartition sur l'ensemble du territoire parisien sont au cœur des enjeux, avec la volonté de favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour tous, tout en fournissant des bonnes conditions de travail aux compagnies de théâtre.

La ville de Paris soutien des lieux de création et de diffusion à rayonnement national et international participant à l'attractivité artistique de la ville comme le Théâtre de la Ville, le Centquatre, le Monfort Théâtre, le Théâtre Paris-Villette et la Maison des métallos. Une attention et un budget particulier sont également alloués aux lieux tournés vers l'écriture contemporaine et l'émergence, comme le théâtre du Rond-Point et la Maison de la Poésie. La ville entend également soutenir des salles plus petites « *pour la qualité et l'originalité de leur programmation* »⁴³, comme l'Atelier du plateau ou le théâtre de l'Opprimé pour ne citer que deux d'entre eux. Paris soutien aussi indirectement les théâtres privés avec un subventionnement à l'Association pour le soutien du théâtre privé.

Les nombreux autres théâtres de la capitale peuvent être aidés indirectement par des financements spécifiques apportés à certains projets, comme par exemple le Théâtre du Soleil avec lequel ARCAT collabore pour la pièce « Lili 54-82 ». La ville met effectivement en place des dispositifs d'aide à la création et à la résidence et des dispositifs d'aide à la diffusion pour soutenir les compagnies et les artistiques, « *poumon artistique de la ville et vivier de la création contemporaine* »⁴⁴. Enfin, Paris soutient, avec une enveloppe de 800 000 €, différents festivals comme le « Festival d'automne », qui encourage la création contemporaine et internationale dans toutes les disciplines, le festival « Paris Quartiers d'été », qui permet la découverte d'œuvres du spectacle vivant et de lieux prestigieux avec des événements qui se déroulent à travers toute la ville. La municipalité soutient également d'autres festivals de théâtre comme « Le temps des rues », « Onze bouge » etc.

⁴³ VILLE DE PARIS. *Un budget 2017 solide et ambitieux malgré des contraintes exceptionnelles* [en ligne]. Disponible sur < www.paris.fr >. [Consulté le 24 août 2017]

⁴⁴ Idem.

La politique culturelle de Paris concernant le théâtre est essentiellement un financement aux lieux et la ville est actuellement en train de revoir sa politique de soutien aux projets. Ayant longtemps fait ce que Sandrine Pereirinha, chargée de secteur à la Direction des Affaires culturelles de la ville de Paris, a appelé « *du saupoudrage* »⁴⁵, c'est à dire de soutenir en donnant un peu à beaucoup de projets, la municipalité a cette année décidé de changer sa politique d'attribution des subventions, car certains projets ne pouvaient pas voir le jour n'ayant pas obtenus suffisamment de financements. Désormais, l'idée est de soutenir moins de projets mais à hauteur de ce qui est demandé. L'avantage de cette méthode est cela d'assurer davantage la réalisation effective des projets, l'inconvénient, c'est que ce sont souvent les mêmes personnes qui sont soutenues, comme me l'a expliqué Charles Henri Bradier, administrateur au Théâtre du Soleil. Il y a une multitude d'opérateurs culturels dans le théâtre qui agissent à Paris, et les projets qui survivent sont ceux qui sont ceux qui sont déjà connus. Pour qu'un projet soit approuvé, il a en effet intérêt à être soutenu par un lieu ou une personne importante dans le milieu. Pour ARCAT, il a été difficile de trouver un des financements publics pour le projet « Lili 54-82 : un roman photo » ; c'est avec l'aide et le nom du Théâtre du Soleil que l'association a pu obtenir un financement.

Section 3 - L'Île-de-France : un accès à la culture pour tous et partout

La lutte pour l'égalité des territoires : entre idéologie et tensions politiques

Depuis 2015, la région a changé de bord politique. Pour comprendre les enjeux de politiques culturelles à l'œuvre actuellement sur ces territoires, il semble essentiel de souligner également que Valérie Pécresse, qui reprend la région à la gauche fin 2015, affirme nettement sa volonté de soutenir davantage la grande couronne que la ville de Paris, notamment en termes de moyens financiers attribués aux politiques culturelles. Comme elle l'avait promis lors de sa campagne, le budget consacré à la culture a augmenté de 12% et est de 93 millions d'euros en 2017. Valérie Pécresse a également annoncé que « *nous porterons cette augmentation à 20% d'ici la fin de la mandature* »⁴⁶. La cohabitation politique entre Anne Hidalgo, maire de Paris, et la Présidente de région, de deux bords politiques différents, est palpable sur un certain nombre de sujets politiques et elles sont régulièrement, et publiquement en désaccord sur différentes politiques (les transports, les voies de berges etc.). Il est aujourd'hui quasi-indispensable de mener des activités sur l'ensemble du territoire francilien, et surtout en dehors de Paris, pour espérer obtenir des financements régionaux, avec un accent mis sur les territoires délaissés comme l'Essonne ou la Seine Saint-Denis.

⁴⁵ Extrait d'une conversation à propos d'un des projets d'ARCAT en mai 2017

⁴⁶ CHAUVET François-Xavier. *Une nouvelle politique culturelle régionale ambitieuse* [en ligne]. Site de la région Ile-de-France. Publié le 26 juin 2017, Disponible sur < www.iledefrance.fr >. [Consulté le 22 août 2017]

Une politique culturelle pour tous les franciliens

Le projet de budget de la région pour la culture en 2017 affirmait sa volonté d'avoir une « *politique culturelle ambitieuse et inclusive, qui se décline sur tout le territoire et pour tous les Franciliens, c'est-à-dire en priorité pour ceux qui sont éloignés de l'offre culturelle. Plus que jamais, partout en Ile-de-France, la culture doit être le ciment de notre Région* »⁴⁷. Les trois axes annoncés de la politique culturelle sont l'inclusion, l'itinérance et la création, en accord avec « *la conviction que dans une société fracturée, où les inégalités sociales et territoriales créent de l'exclusion, la politique culturelle est un vecteur d'inclusion et de cohésion sociale* ». La priorité annoncée en 2017 est celle de l'éducation à l'art et à la culture dans les lycées.

Concernant les secteurs d'investissements, une part importante du budget est accordée à l'audiovisuel car il est considéré comme un secteur générant de l'économie et créateur d'emplois. Comme dit précédemment, dans les trois autres secteurs d'action de la région, le spectacle vivant, le livre et les arts plastiques, le rapport du budget 2017 stipule que la région est en discussion avec des professionnels issus de ces secteurs et des mesures devraient être prises en conséquence. Une des orientations de la politique culturelle régionale concerne le soutien à la jeune création, tous secteurs confondus, avec la mise en place du programme « Forte », et un travail avec les écoles d'art *via* des conventions. Pour soutenir l'accès à la culture pour tous, la région travaille également sur l'itinérance, plus particulièrement s'agissant de l'art contemporain, en partenariat avec des collectivités et des professionnels. L'idée lancée en 2014 est d'avoir un musée passager qui voyage entre différentes villes et qui couvre l'ensemble du territoire francilien en proposant aux habitants un accès à des grandes œuvres d'art contemporain. La région a décidé de poursuivre cette initiative en 2017 avec le Centre Pompidou. Un autre point intéressant à souligner dans le rapport du budget 2017 est l'ambition affichée d'aller vers plus de financements participatifs, notamment dans le secteur des musiques actuelles et dans celui du patrimoine. Le crowdfunding est de plus en plus sollicité par les acteurs culturels, généralement en avançant l'argument majeur du retrait des puissances publiques dans les financements de projets. Le fait d'impulser les acteurs d'avoir recours au financement participatif soulève des interrogations sur les futurs financements régionaux de ces secteurs.

En 2017, la région a porté une programmation estivale forte et événementielle avec trois événements majeurs : un festival de cinéma, « L'Île-de-France fait son cinéma ! », avec des projections films soutenus par la région sur les territoires de Seine-et-Marne, d'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, un festival de théâtre, « L'Île-de-France fête le théâtre » qui a lieu à Vaires-Torcy et à Cergy-Pontoise, et enfin l'événement « Jardins ouverts », un week-end en septembre, pour inviter les franciliens à découvrir les jardins de leur région. En dehors de ces événements vitrines, l'Ile-de-France affiche comme priorité la valorisation du patrimoine francilien et une politique

⁴⁷ Idem.

volontariste en faveur de la jeune création. Elle souhaite également continuer à soutenir les arts plastiques, numériques et urbains avec des conventions partenariales, comme par exemple avec « le cube » à Issy-les-Moulineaux, et des aides pour concevoir des expositions itinérantes afin que les œuvres puissent profiter à l'ensemble des habitants de la région. On retrouve donc clairement cette idée de soutenir l'ensemble du territoire dans la politique culturelle francilienne

Le spectacle vivant : une aide certaine

Concernant le secteur du spectacle vivant, une aide aux lieux de diffusion et de création est prévue dans le budget 2017 avec une dotation de 6,255 millions d'euros en autorisation de programme et de 10,279 millions d'euros en crédits de paiement. Cette aide entend améliorer les conditions d'accueil des lieux et soutenir des travaux liés à l'accessibilité des espaces. Outre l'aide aux lieux, une dimension spéciale est prévue pour la création et la diffusion numériques. Pour le théâtre plus spécifiquement, il existe un certain nombre de dispositifs comme des aides à la création, des aides à la diffusion qui sont versées directement aux compagnies. Il existe aussi une aide à la permanence artistique qui peut permettre à des petites équipes comme ARCAT (demande en cours) d'agir sur le territoire avec des montants prévus plus élevés que les autres aides. Ce dispositif concerne tous les champs esthétiques du spectacle vivant et accompagne sur tout le territoire francilien des lieux, des opérateurs ou des équipes artistiques pour des projets spécifiques, en lien avec des acteurs locaux et la population.

Enfin, une nouvelle mesure a été prévue en 2017, « Avignon en Ile-de-France », pour proposer aux habitants de la région une offre culturelle en théâtre contemporain de qualité, visant particulièrement les personnes n'ayant pas l'habitude d'aller au théâtre, en présentant des pièces contemporaines dans des lieux de plein air, des lieux jugés inhabituels pour le théâtre comme les îles de loisir ou les parcs urbains. L'événement était censé prendre place en août mais n'a pas eu lieu. L'objectif était de travailler avec des acteurs locaux et de viser le grand public et des publics jeunes qui ne partent pas en vacances l'été. De manière générale sur la région, le théâtre reste un des secteurs les plus soutenus financièrement, après l'audiovisuel et au même niveau que les musiques actuelles.

La culture affichée comme une des priorités de la mandature

En juillet 2015, Valérie Pécresse, alors candidate aux élections régionales, signait dans Libération une tribune cinglante à l'égard de la politique culturelle du gouvernement sous la présidence Hollande critiquant les « saignées budgétaires »⁴⁸ et accusant le gouvernement de ne plus assumer « son rôle auprès des créateurs »⁴⁹. Elle y affirmait sa volonté de voir la région venir « au

⁴⁸ PECRESSE Valérie, *Pour un bouillonnement de culture en Ile-de-France*, [Tribune]. *Libération* [en ligne]. Publié le 8 juillet 2015. Disponible sur < <http://next.liberation.fr/> > [Consulté le 22 août 2017].

⁴⁹ Idem.

secours »⁵⁰ des défaillances de l'État en promettant d'augmenter de 20% les crédits destinés à la culture si elle était élue, afin de « *favoriser un meilleur accès des Franciliens à la culture et rééquilibrer l'offre culturelle* »⁵¹, ce qu'elle considérait comme des objectifs que la gauche régionale avait échoué à réaliser.

Depuis son arrivée au conseil régional fin 2015, elle a clairement affiché sa volonté de respecter son engagement et de mettre la culture à l'honneur. Le budget annoncé pour 2017 montre que beaucoup de dispositifs sont en refonte, que des nouvelles aides sont en cours de réflexion pour remplacer les anciennes. Il y a clairement une ambition affichée de se démarquer des politiques précédentes. Dans *Télérama*, l'action de la nouvelle Présidente de région est décrite comme « *un coup de balais culturel* »⁵². En effet, beaucoup d'expérimentation sont envisagées, comme par exemple celle des boîtes à livres en partenariat avec la SNCF, et table rase est faite de certains dispositifs avec la promesse d'en mettre des nouveaux en place, réfléchis en concertation avec des « *professionnels du secteur* »⁵³, notamment dans le domaine du spectacle vivant.

On voit donc que la région se lance dans des politiques culturelles ambitieuses. Ces politiques ont été très décriées par certains professionnels de la culture en raison notamment des fermetures de structures symboliques de la culture francilienne comme le festival Ile-de-France créée en 1977, qui a été dissous en 2016, et l'ARIAM⁵⁴ créée en 1975 qui été financée à 50% par la région et qui a donc dû mettre la clef sous la porte. Un autre événement marquant est la mise en retrait d'Arcadi avec un financement divisé par deux en 2017 alors même que l'organisme avait globalement une bonne image auprès des gens du milieu, comme en témoigne un rapport d'évaluation commandité au cabinet Asdo publié en Novembre 2013⁵⁵. Cette décision n'est pas anodine, l'établissement ayant été fondé en 2003 par le prédécesseur de Valérie Pécresse, le socialiste Jean-Paul Huchon qui a été dix-sept ans à la tête de la région. On se situe donc globalement dans un contexte politique de changements notoires et de volonté de démarcation, notamment dans le secteur culturel. L'année 2017 étant une année de changement, il faut attendre pour pouvoir fournir une analyse correcte des impacts de ces évolutions sur la scène culturelle francilienne. ARCAT, de par son rôle d'association travaillant avec des publics scolaires et dans le secteur du spectacle vivant et celui du théâtre qui reste soutenus, peut sans doute espérer obtenir un soutien de la région.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

⁵² RAHAL Sophie. Culture : la région Ile-de-France précise ses ambitions. *Télérama* [en ligne]. Publié le 6 avril 2017, mis à jour le 3 mai 2017. Disponible sur <<http://www.telerama.fr/>> [Consulté le 24 août 2017].

⁵³ REGION ILE-DE-FRANCE. *Projet de budget 2017*. CULTURE [Rapport].

⁵⁴ Association régionale d'information et d'actions musicales

⁵⁵ CABINET ASDO. Évaluation des aides d'ARCADI Ile-de-France [Rapport d'évaluation]. Novembre 2013

Section 4 – L’Essonne : un département actif envers la culture

L’Essonne dans la mouvance de retraits des départements dans le financement de la culture

D’après l’enquête de l’Observatoire des Politiques Culturelles citée précédemment⁵⁶, la tendance des départements est à la réduction des dépenses culturelles depuis 2008. Cependant, pour un quart des départements constituant l’échantillon de l’enquête, ces dépenses ont augmenté. Si l’échantillon est trop restreint pour permettre une généralisation, ce chiffre reste révélateur de la disparité des politiques culturelles départementales à travers la France. Par ailleurs, la note soulève un point intéressant qui est que les secteurs les plus impactés par ces baisses sont le spectacle vivant et la création artistique, alors que le secteur de la lecture publique avec les médiathèques et les bibliothèques est beaucoup moins impacté. Le rapport analyse ces données comme « *la manifestation d’une tendance des départements à se replier sur leurs compétences historiques et obligatoires* »⁵⁷. Le secteur associatif apparaît largement concerné par les réductions budgétaires : plus de 60% des conseils départementaux interrogés ont réduit leurs subventions aux associations.

L’Essonne se situe dans cette tendance actuelle avec des baisses des dotations allouées à la culture, contraintes par le double choc de baisse de dotation d’État et hausse des dépenses obligatoires. ARCAT a pu ressentir ce phénomène à son niveau, avec une baisse marquée des subventions octroyées en 2017 comparativement aux années précédentes. Loin d’être le seul acteur culturel local dans ce cas, le conseil général a organisé cette année plusieurs réunions avec les acteurs culturels essonniers pour présenter ses nouvelles politiques culturelles et rassurer les opérateurs du terrain.

Les objectifs du département : la valorisation et la stimulation culturelle du territoire

Un des premiers axes affichés par le département, relevant du choix de la nouvelle majorité départementale élue en 2015, est de porter une attention particulière aux territoires ruraux du Sud Essonne, notamment dans les secteurs du patrimoine et du numérique. L’action départementale est portée par trois vecteurs : la programmation culturelle, le patrimoine et ses équipements culturels et sa politique de soutien aux acteurs et opérateurs œuvrant dans les différents domaines de la culture.

Les lignes directrices des politiques culturelles de l’Essonne annoncées en 2017 sont l’animation culturelle du territoire, *via* des équipements et des actions structurantes, le

⁵⁶ SAEZ Jean-Pierre, GUILLON Vincent, MARTIN Cécile, FAYE Camille, MAILLET Quentin, MONIN Hélène. Note de Conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales 2015-2017 [Note de Conjoncture]. Observatoire des politiques culturelles. Grenoble, Janvier 2017

⁵⁷ Idem.

développement culturel territorial, à travers conseils et expertises prodigués aux collectivités infra, et la stimulation de l'activité artistique, culturelle et patrimoniale du territoire.

Les trois priorités politiques affichées pour le mandant sont :

- Le soutien à la création et à l'innovation ;
- L'éducation artistique et culturelle et enseignements artistiques ;
- La préservation et la valorisation du patrimoine.

S'y ajoute une dimension transversale, celle des droits culturels et de l'accès à a culture pour tous, dans le respect de la loi NOTRe qui en fait un axe majeur obligatoire de toute politique culturelle.

Le programme départemental concernant les champs d'action d'ARCAT

Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, le département affirme vouloir apporter son soutien à des acteurs culturels essonniers et annonce un futur plan d'action pour faciliter la lisibilité de son intervention. Le département a fait de la création et de l'innovation une de ses priorités politiques, arguant que cela participe au rayonnement et à la valorisation du territoire. Une attention particulière est portée aux projets visant à permettre l'accès à la culture pour tous, en particulier dans le Sud du département. Plus particulièrement, dans le secteur du théâtre, le département souhaite promouvoir la contemporanéité et l'innovation dans un secteur qu'il estime « *très représenté en Essonne* »⁵⁸. L'Essonne entend porter une attention particulière au développement de projets de jeunes artistes, en partenariat avec les collectivités et les lieux de diffusion.

Il y a donc une baisse des subventions, qui touche essentiellement les associations, et le secteur du théâtre, considéré comme très représenté en Essonne, risque de perdre des subventions. La relation historique qu'ARCAT entretient avec le conseil général de l'Essonne lui a certes permis de continuer à bénéficier de financements mais le contexte actuel laisse à penser que ces aides risquent de diminuer sensiblement. Cependant, ARCAT agit beaucoup au niveau du territoire essonnien avec les publics éloignés, et notamment dans le Sud rural, ce qui correspond aux lignes directrices de la politique culturelle du département. Cette spécificité du travail d'ARCAT est donc à mettre en avant pour s'assurer du soutien futur du département.

⁵⁸ DUROVRAY, François. Le département, acteur du rayonnement culturel de son territoire – une politique culturelle pour tous [Rapport]. 2^{ème} commission de l'Éducation, jeunesse et sports, culture et tourisme. Présenté en en séance le 27 juin 2017.

PARTIE III. DIVERSITÉ, ÉGALITÉ, CULTURE :

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DANS LE SECTEUR CULTUREL

Dans la partie précédente, nous avons analysé les territoires d'actions d'ARCAT et les politiques culturelles qui les couvrent. Comme on l'a vu, ARCAT, association méconnue œuvrant dans le champ du théâtre, est dans une situation très délicate de par son manque de notoriété sur le territoire parisien et en raison d'un contexte budgétaire où les subventions publiques sont moins nombreuses. Cependant, ARCAT s'intéresse aux publics éloignés et s'engage sur des projets en faveur de la diversité. Pour ces actions, l'association est soutenue par le CGET mais par aucune politique culturelle. De fait, s'il existe des politiques qui, *via* des appels d'offres, prennent en compte les inégalités de sexe, sans en faire un critère exclusif, jusqu'à très récemment, aucune ne prenait en compte la question de la diversité au sens large. Mon expérience, en tant qu'opératrice culturelle travaillant sur des projets en faveur de la lutte contre les discriminations, m'a ouvert les yeux non seulement sur le manque de politique culturelle aboutie en faveur de la lutte contre les inégalités, mais aussi sur la nécessité de leur existence, et sur les dimensions à prendre en compte lors de leur élaboration.

Comment rendre compte de la diversité de la France dans le secteur culturel, tant au niveau du contenu des projets qu'à celui des acteurs culturels qui les portent. Je m'attacherai, dans le cadre de cette partie, à traiter de deux discriminations, visibles, portant sur des thèmes auxquels j'ai été confrontée : la diversité qui renvoie aux discriminations raciales et celle qui renvoie discriminations de genre. Il ne s'agit pas ici de questionner les mécanismes amenant à ces discriminations, ce que d'autres ont fait par le passé comme la SACD⁵⁹ pour l'égalité femmes-hommes ou encore des acteurs culturels comme l'actrice Yasmine Modestine ou encore le chorégraphe Rachid Ouramdane, codirecteur du CCN2, qui a publié en septembre 2016 une tribune dans le journal Libération sur ces questions⁶⁰. L'objectif de mon travail est d'objectiver ce manque de représentativité, et de montrer qu'il y a un début de changement politique, et des initiatives mises en place pour remédier à cette situation. Il s'agit de voir comment les pouvoirs publics, et notamment le jeune Collège de la diversité, se saisissent de ces enjeux pour favoriser la représentation de la diversité dans le secteur culturel.

⁵⁹ Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques

⁶⁰ OURAMDANE, Rachid. Rachid Ouramdane, sur le manque de diversité dans la culture. Tribune. *Libération*, [en ligne]. Publié le 9 septembre 2016. Disponible sur < <http://www.liberation.fr/> > [Page consultée le 28 août 2017]

Chapitre 1 – L'intérêt du sujet

La nécessité actuelle et future de travailler sur la diversité

Section 1 – Le secteur culturel français : les inégalités s'y portent bien

Le constat personnel d'une méconnaissance du problème

On l'a vu, le thème de lutte contre les discriminations est très peu intégré dans les politiques culturelles françaises. Pire encore, les retours de commissions sur nos demandes de financements nous laissent à penser qu'il y a un désintérêt pour ces questions d'égalité et de diversité. Par exemple, un retour informel de commission d'un appel d'offre de la région pour le développement de la recherche artistique sur notre projet « 100 femmes » nous apprend que les membres de cette commission ont considéré que la recherche menée était intéressante et qu'elle correspondait aux critères de la région mais que le sujet ne les convainquait pas car il n'était pas, à leurs yeux, pertinent aujourd'hui de traiter du seul thème des femmes, sujet déjà vu et revu. Il fallait donc, nous expliquait-on, ajouter une dimension au projet : comme femmes ET immigration ou femmes ET ruralité. Si le thème est certes déjà beaucoup traité, et que la perspective intersectionnelle introduite en France par Danielle Kergoat et ses collègues, qui consiste à tenir compte simultanément de différents critères de discrimination, est aujourd'hui valorisée, la démarche d'accompagnement artistique était, elle, innovante, et reconnue comme telle. On peut se demander si le refus de financer un projet sur les femmes, alors même que le sexisme se porte toujours bien à tous les niveaux de la société, ne contribue pas aux mécanismes de reproduction des inégalités de genre.

Un autre exemple me semble attester d'une certaine méconnaissance des enjeux de la diversité dans le secteur culturel. Lorsque nous avons demandé un financement pour un spectacle traitant de la guerre d'Algérie et défendant le propos que l'amnésie autour de cette guerre a des conséquences dans notre société, on nous a répondu que, si le dossier artistique avait beaucoup plus, il a été considéré que ce thème n'avait pas de sens à être traité de nos jours. Encore une fois, j'ai été étonné de la raison du refus, car le propos était contextualisé, appuyé par des propos de chercheurs spécialistes du domaine. Ces exemples me semblent révélateurs, *a minima*, d'un manque de connaissance et d'intérêt de certains membres des commissions concernées. Si ces réactions m'avaient déjà choquée, les propos résignés de différents acteurs culturels, comme Zahia Rahmani, qui a été commissaire de l'exposition *Made in Algeria* au MuCEM ou des membres de l'équipe du Théâtre du soleil, ont achevé de me convaincre de la banalité de ce genre de raisonnement.

Un secteur dominé par des logiques de domination et qui peine à se remettre en question

Outre même la volonté de soutenir des projets traitant des thèmes d'égalité et de diversité, le manque de discernement de certains acteurs culturels concernant leur secteur professionnel m'est apparu pour le moins étonnant.

Les inégalités femmes/hommes dans le secteur culturel sont très marquées. Tout d'abord en raison des « plafonds de verre », on trouve beaucoup moins de femmes à la tête de grands établissements. Il y a également moins d'artistes femmes reconnues, par exemple en architecture ou en arts plastiques, et même dans les secteurs où elles le sont autant comme le cinéma, elles sont généralement moins bien payées que leurs homologues masculins. La SACD dénonce aussi l'existence des murs de verre dans certaines disciplines qui regroupent plus d'hommes que de femmes comme les professions de l'audiovisuel, de la production musicale, des nouveaux médias et des industries numériques. Au contraire, les femmes dominent les activités artistiques et littéraires, comme le montrent les travaux de la sociologue Delphine Naudier⁶¹. Les types d'emploi choisis par les hommes et les femmes au sein du secteur culturel sont fortement liés aux attentes sociales liées au genre dans le monde de travail. Ainsi, bien que le secteur culturel soit considéré comme « *intuitivement accueillant pour les femmes* »⁶² le constat reste que, en 2017 en France, peu de femmes occupent des postes de direction dans la sphère professionnelle culturelle et artistique et les disparités salariales demeurent élevées, même si elles sont inférieures à la moyenne nationale. Au sein même du ministère de la culture, une analyse conduite en 2017 a montré que les disparités salariales entre les femmes et les hommes étaient estimées aux alentours de 10%⁶³.

Il est plus difficile de dresser un état des lieux de la diversité. Les statistiques dites ethniques étant interdites en France, on ne peut pas estimer de manière factuelle la part de personnes issues du monde de la diversité ni objectiver les éventuelles inégalités qu'elles peuvent subir (postes à responsabilités, salaires etc.). On ne peut pas non plus estimer avec certitude si ce chiffre est représentatif de la population française car on ne connaît pas non plus la part de personnes issues de la diversité sur l'ensemble de la population du pays bien que l'on ait une idée avec une enquête de l'INED qui estime la « population majoritaire » à 76%, terme qui désigne « *l'ensemble des personnes, numériquement les plus nombreuses, qui résident en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni natives d'un DOM, ni descendantes de personne(s) immigrée(s) ou native(s) d'un*

⁶¹ NAUDIER, Delphine. ROLLET Brigitte (sous la dir.). Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ? Clio. Histoire, femmes et sociétés. 2009

⁶² DEPS. Où sont les femmes ? saison 2015-2016 [Brochure]. Le Deuxième Regard. Ministère de la Culture et de la Communication

⁶³ Entretien avec Agnès Saal, le 17 août 2017

DOM »⁶⁴. Cette enquête nous permet donc d'estimer la part des personnes issues de la diversité autour de 25% de la population générale. Cependant, malgré l'absence de constat chiffré, on entend ces dernières années des acteurs culturels qui dénoncent ce manque de représentativité comme Rachid Ouramdane qui écrivait en septembre 2016 : « *Comment l'art peut-il occuper tant de lieux de notre quotidien, avoir rejoint autant de secteurs de l'activité humaine, avoir développé une telle masse critique et pourtant si peu contribuer à la reconnaissance de notre diversité culturelle ?* »⁶⁵. Lors d'un entretien téléphonique, Marie Anne Bernard, directrice de la RSE chez France télévision et membre du Collège de la diversité, me parlait des difficultés de mettre en place des réformes pour faire évoluer la situation à cause de l'attitude de certaines personnes. Au sein même du Collège de la diversité, elle m'a parlé de l'attitude d'Elisabeth Platel, directrice de l'école de danse de l'Opéra de Paris, qui a pris la suite de Benjamin Millepied, connu pour son engagement à cette cause, au sein du Collège et qui considère que « *on comprend bien que c'est une des raisons pour laquelle il a été viré* »⁶⁶ et qu'« *elle ne veut pas que les profils de ses petits rats changent* »⁶⁸.

Outre la question de la question de la représentativité, la façon dont est considérée au sein des programmation la couleur des acteurs est révélatrice de la profondeur des préjugés. Par exemple, des polémiques récentes aux Etats-Unis concernant le *whitewashing* trouvent un écho en France. Le *whitewashing* c'est le fait de faire jouer par des acteurs et actrices blanc-he-s le rôle de personnages (réels ou fictifs) racisés. Si on refuse à certains les rôles de Molière à cause de leur couleur de peau⁶⁹, d'autres vont plus loin encore en donnant des rôles de personnes racisées à des blancs. Ce sont des débats que l'on retrouve régulièrement dans l'audiovisuel comme par exemple en 2010, quand Gérard Depardieu joue le rôle du métis Alexandre Dumas, ou alors dans le film *Les Nouvelles aventures d'Aladin*, avec un casting presque entièrement blanc malgré le fait que l'histoire se déroule à Bagdad. Dans le Théâtre aussi, quand Luc Bondy a voulu monter *Othello* en 2015 avec Philippe Torreton, comédien blanc, dans le rôle principal, cette distribution a alerté quelques personnes. À l'époque, le journal *Le Monde* s'interrogeait en titrant « *Othello joué par un blanc : le théâtre est-il raciste ?* »⁷⁰ et Yasmine Modestine assénait « *Dans cette pièce, le fait qu'Othello soit noir dans une*

⁶⁴ BEAUCHEMIN, Cris. HAMEL, Christelle. SIMON, Patrick (sous la dir.). Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France.

⁶⁵ OURAMDANE, Rachid. Rachid Ouramdane, sur le manque de diversité dans la culture.

⁶⁶ Benjamin Millepied a en réalité officiellement démissionné mais suite à de nombreuses polémiques concernant son action à la tête de l'Opéra.

⁶⁷ Entretien téléphonique avec Marie-Anne Bernard, le 14 août 2017

⁶⁸ Entretien téléphonique avec Marie-Anne Bernard, le 14 août 2017

⁶⁹ Témoignage de Murielle Bechame à qui l'on a dit lors de son examen d'entrée pour le Cours Florent, « Vous pensez vraiment jouer du Molière ? » en référence au fait qu'elle soit arabe.

⁷⁰ ALEXANDER, Françoise. Othello joué par un Blanc : le théâtre français est-il raciste ? [Enquête]. *Le Monde Afrique* [en ligne]. Publié le 16 octobre 2015. Disponible sur < <http://www.lemonde.fr> > [Page consultée le 30 août 2017]

société blanche est fondamentale »⁷¹ et elle rajoutait « *Bien sûr, on peut réinterpréter le texte, y trouver les sens que l'on souhaite jusqu'au détournement. Tout est possible au théâtre. Mais ce détournement est signifiant* »⁷². Les discriminations raciales dans le monde du théâtre, Yasmine Modestine les connaît bien. En 2015, elle publiait un ouvrage, « *Quel dommage que tu ne sois pas plus noire* », dans lequel elle dénonçait les préjugés du monde du théâtre en citant des remarques qu'elle avait subi comme le fait que les noirs « *ont des voix spéciales* »⁷³ contrairement aux blancs, et qu'« *il faut un parti pris de mise en scène pour justifier leur présence* »⁷⁴. Sans parler du fameux « *il n'y a pas de rôle pour des gens comme toi* »⁷⁵, remarque que Murielle Bechame, ma directrice, a également entendu à de nombreuses reprises. Ce comportement, loin de relever de simples anecdotes, est également dénoncé par la CGT Spectacle lors de son rapport pour le Collège de la diversité⁷⁶. Au-delà même des inégalités qui existent, la manière dont elles sont abordées dans le débat public, soit par des personnes racisées, soit dans la section « Afrique » et non celle « Culture » d'un grand quotidien national, *Le Monde*, sont révélatrices de la profondeur du problème. Comme le dit la CGT Spectacles « *les secteurs culturels font figure de milieux de grande ouverture, mais ne sont pas exempts de critique* »⁷⁷.

Si la perpétuation de ces discriminations est choquante, le manque de volonté pour lutter contre de la part d'un secteur qui se veut vecteur de changement sociétaux l'est tout autant. Par ce que si la culture est traversée par des logiques d'inégalités comme l'ensemble des secteurs professionnels, elle devrait mettre un point d'honneur à l'être beaucoup moins que les autres et à adopter des attitudes exemplaires, particulièrement dans un domaine de représentation et porteur de valeurs d'ouverture.

Section 2 – Un des fondements des politiques culturelles de demain

Si j'ai commencé à traiter ce sujet par conviction et pour comprendre pourquoi le secteur culturel ne soutenait pas ce genre de projets, les rencontres que j'ai pu faire dans le cadre de mon stage et dans celui de la rédaction de ce mémoire m'ont fait prendre conscience que ces thèmes feront partis des futures politiques culturelles françaises.

⁷¹ MODESTINE, Yasmine. Pourquoi la distribution d'Othello par Luc Bondy est-elle entièrement blanche ? [Blog]. *Le Huffington Post* [en ligne]. Publié le 27 octobre 2015. Disponible sur < www.huffingtonpost.fr > [Page consultée le 30 août 2017]

⁷² Idem.

⁷³ MODESTINE, Yasmine. *Quel dommage que tu ne sois pas plus noire*, Ed. Broché, 2015

⁷⁴ Idem

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ CGT Spectacles. Contribution CGT Spectacle au rapport pour la diversité [Rapport]. 2016

⁷⁷ Idem.

Les prévisions du DEPS.

Le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) a été créé dans les années soixante en France sous l'égide du Ministère de la Culture. Outre ses missions de statistiques, d'études et de recherche, le DEPS a une mission de prospective et propose une « *analyse des futurs possibles globaux, sectoriels et thématiques, à des fins de détermination stratégique de l'action publique* »⁷⁸. Cela permet d'explorer les futurs possibles des politiques culturelles étatiques en identifiant les enjeux émergents des politiques publiques et en présentant des axes de stratégie à l'administration culturelle pour ordonner dans le temps les nécessaires transformations. Pour l'horizon 2030, le DEPS a proposé quatre scénarios possibles, qui ne sont pas à choisir, mais à analyser dans un cadre prospectif des futurs changements sociétaux et des réponses que doivent y apporter les politiques culturelles. Les quatre scénarios pour 2030 sont (i) L'exception continuée, (ii) Le marché culturel, (iii) L'impératif créatif et (iv) Culture d'identités.

C'est à ce dernier que je me suis intéressée. Il explique que les crises nationales, européennes et internationales laissent prévoir des mutations sociales « *avec leurs contradictions* »⁷⁹. Le scénario pose l'identité comme plurielle et annonce une réévaluation de l'action culturelle de l'État dans un environnement marqué par un double choc : le rejet d'une « *culture médiatico-publicitaire numérique trash* »⁸⁰ et par « *l'émergence de nouvelles légitimités locales, sociales et solidaire* »⁸¹.

Dans cette optique, l'État culturel va devoir prendre en compte ces changements sociétaux et l'arrivée sur l'agenda politique des nouvelles légitimités locales. Cela signifie d'intégrer la pluralité des identités dans ses politiques, et donc celles des personnes dominées comme les femmes ou les personnes racisées.

Contexte socio-politique et diversité

La date de publication de ces scénarios par le DEPS est de 2011, et des éléments récents dans l'actualité européenne exacerbent la véracité de ce scénario. Les montées des extrémismes religieux et politiques ont exacerbé le rôle que la culture a à jouer dans la société pour promouvoir le « vivre ensemble ». Les risques des régressions des droits des femmes comme en Pologne ou en Espagne avec le droit à l'avortement notamment et la visibilité d'une certaine vision de la femme portée par le

⁷⁸ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) [en ligne]. Disponible sur < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/> >. [Consulté le 28 août 2017]

⁷⁹ DEPS. *Culture et Médias 2030. Prospective de politiques culturelles*. Ministère de la culture et de la Communication, 2011. 208p.

⁸⁰ Idem

⁸¹ Ibidem

Front national sont des sources d'inquiétudes pour le futur de notre pays et la culture doit agir pour contrer ces images.

Depuis 2011, la France et l'Europe ont été secouées par les attentats et la montée de l'islamophobie et de la xénophobie, comme le souligne le dernier rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) publié en 2016⁸². Ces événements rendent d'autant plus importante la nécessité de se saisir de ces enjeux, et de s'en saisir rapidement. Quelques jours après les attaques du 13 novembre, Fleur Pellerin, alors ministre de la culture déclarait : « *Face à la barbarie, la culture est notre bouclier le plus grand* »⁸³ en ajoutant que la culture était « *plus que jamais ce lieu symbolique de découverte de soi et des autres, de rassemblements, d'échanges* »⁸⁴. Elle posait la culture comme une arme contre l'obscurantisme. Aujourd'hui encore, il convient d'utiliser la culture pour l'émancipation des esprits et, pour ce faire, il faut réussir à toucher tout le monde, afin que chacun se sente représenté et puisse s'approprier les armes qu'elle propose.

J'ai voulu traiter ce sujet car c'est une politique culturelle qui est en train de se construire, une réflexion globale avec une impulsion partant du ministère de la culture et qui risque fortement d'avoir un effet de ruissellement sur les collectivités et sur les établissements culturels, *via* des actions locales. Je trouve qu'il est essentiel de se saisir de ces enjeux aujourd'hui car il y a des grandes chances que ce soit ceux auxquels le secteur sera confronté demain. La diversité et l'égalité se posent comme des enjeux de politiques culturelles dont on commence à se saisir et tout laisse à penser qu'ils seront de plus en plus prégnants dans les années à venir.

Chapitre 2 – Les débuts d'une politique culturelle de la diversité

Le collège de la diversité et la labellisation AFNOR

Fleur Pellerin, lorsqu'elle était à la tête du ministère de la culture et de la communication, s'est plusieurs fois illustrée en dénonçant les inégalités qui traversent le secteur culturel. Elle déclarait ainsi en 2014 dans un rapport de l'ONU que « *Le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un combat culturel. C'est le vôtre, c'est le mien : il revient au monde de la culture et des médias d'en être l'avant-garde et de montrer l'exemple. Nous devons avancer toujours plus*

⁸² COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME. *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* [rapport]. 2016

⁸³ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Face à l'obscurantisme, la culture est notre bouclier le plus grand* [en ligne]. Disponible sur < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/> >. [Consulté le 28 août 2017]

⁸⁴ CULTUREBOX. Attentats : Fleur Pellerin veut riposter avec la culture. *Culturebox* [en ligne]. Disponible sur < <http://culturebox.francetvinfo.fr/> >. [Consulté le 28 août 2017]

vite. »⁸⁵. De même, à l’occasion de la création du Collège de la diversité, elle signera un éditorial dans lequel elle écrivait que « *Le monde de la culture doit refléter davantage les richesses de notre diversité que les blocages de la société. Cette évidence est un combat !* »⁸⁶.

Section 1 – Le Collège de la diversité : une saisie des enjeux par les pouvoirs publics

La création du collège, résultat de la volonté de Fleur Pellerin

D’avril à juin 2015, dans le cadre des « Assises de la jeune création » organisée par le ministère de la culture, plus de 150 acteurs issus de toutes les disciplines artistiques et culturelles se sont réunis partout en France et ont débattus des questions de repérage, de formation, d’insertion, de mobilité, de diversité et de solidarité. À l’issue de ces débats, Fleur Pellerin décide de créer le Collège de la diversité en décembre 2015. Il se définit comme une structure accompagnant « *la politique de promotion de la diversité du ministère de la Culture et de la Communication et sa volonté d’inscrire ses actions en direction des publics éloignés de la culture* »⁸⁷.

Ce collège est composé d’une trentaine de membres⁸⁸ : des hauts fonctionnaires de l’administration centrale du ministère de la culture et des responsables d’établissements culturels comme Laurent Bayle, directeur de la Philharmonie de Paris, Stanislas Nordey, directeur du Théâtre National de Strasbourg ou encore Hélène Orain, directrice générale du Palais de la Porte Dorée. À leurs côtés siègent une vingtaine de « personnalités qualifiées », des acteurs du terrain (artistes, opérateurs culturels et intellectuels engagés dans la culture). Le ministère définit son action comme complémentaire à celle de Lucie Muniesa, haut-fonctionnaire pour la lutte contre la discrimination, et celle Muriel Genthon, haut-fonctionnaire chargée de l’égalité femmes/hommes, toutes deux nommées en 2014 et 2015. À la tête du collège, Fleur Pellerin nomme Karine Gloanec-Maurin, ancienne artiste et inspectrice générale des affaires culturelles.

Les missions du Collège sont les suivantes :

- Permettre l’identification et la levée des freins politiques et de représentation à la présence de certaines pratiques et/ou artistes sur la scène artistique.

⁸⁵ ONU. Gender Equality, Heritage and Creativity [rapport]. 2014

⁸⁶ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Installation du Collège de la diversité* [Communiqué de Presse]. 2 décembre 2015

⁸⁷ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Le livre blanc du Collège de la diversité*. Mai 2017 57p.

⁸⁸ GLOANEC MAURIN, Karine. *MISSION DIVERSITÉ. Feuille de route et actions en cours* [rapport]. Paris, le 26 juillet 2016

- Proposer des préconisations pour une meilleure prise en compte des diversités dans les lieux de formation, création et diffusion du ministère.
- Travailler à la reconnaissance des pratiques culturelles et artistiques. Permettre d'identifier des pratiques artistiques nouvelles et minorées. Identifier notamment les secteurs/champs sur lesquels le ministère doit développer son expertise.

Son action se base sur un certain nombre de textes fondateurs, base de documentation et d'inspiration, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 ou encore la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007, pour n'en citer que quelques-uns.

Le livre blanc de la diversité

Après une année de rencontres, d'auditions de chercheurs spécialisés sur ces questions, d'associations et de divers acteurs culturels, le collège de la diversité publie *Le livre blanc de la diversité*⁸⁹, livret restituant la réflexion du Collège. Dans cet opuscule, le Collège a défini ce qu'il entendait par diversité, en reprenant les critères juridiques des politiques antidiscriminatoires (sexe, de race, de handicap etc.) : diversité des expressions, diversité des territoires et diversité des acteurs

Pendant cette année de travaux, le collège était divisé en trois groupes de travail, en fonction des compétences et des interrogations des membres du Collège :

- Groupe 1 : Mesure de la diversité sur la scène culturelle
- Groupe 2 : Sémantique et récit de la diversité
- Groupe 3 : Inclusion et citoyenneté

Il n'a jamais été question de travailler par discipline m'a appris Marie-Anne Bernard, mais plutôt par sujets, bien que parfois cela se recoupe comme par exemple les médias et le théâtre, qui réfléchissent tous deux à la représentativité de la diversité dans leurs programmations. En parallèle de ces trois groupes a été créée un sous-groupe spécifique aux médias dirigé par Agnès Saal chargée de préparer la demande de labélisation AFNOR.

Les groupes, après un an de réflexion, ont établi un ensemble de préconisations :

- Adapter la médiation culturelle dans les établissements publics et dans l'institution aux transformations sociétales à l'œuvre comme la transition numérique, la mondialisation etc.
- Repenser le rôle des lieux culturels au-delà de simples lieux de diffusion artistique.
- Valoriser la relation entre amateur et professionnel inscrit dans la loi CAP
- Renforcer le soutien aux associations qui accompagnent les projets d'action culturelle

⁸⁹ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Le livre blanc du Collège de la diversité. Mai 2017 57p.

- Reprendre la démarche de France média concernant la diversité et travailler en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel sur la démarche statistique, leur baromètre étant considéré comme une réussite⁹⁰

L'exemple de l'action de France Télé a été retenu, car cet organisme a mis en place depuis quelques années une politique proactive pour promouvoir diversité (sexe, âge, race, handicap) au niveau des journalistes. Il y a, selon Marie-Anne Bernard, une véritable réflexion, pour intégrer cette dimension dans toutes les disciplines traitées par les médias, comme le sport, les informations etc. C'est également une demande des téléspectateurs dit-elle, se basant sur les résultats du baromètre du CSA⁹¹. Pour disposer de données objectives sans violer la loi interdisant les statistiques dites ethniques, le CSA a mis en place un baromètre concernant la perception de la diversité par les téléspectateurs, en interrogeant 40 000 spectateurs sur quatre caractéristiques apparentes : les professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE, le genre féminin ou masculin, l'origine perçue, le handicap. Si l'outil n'est pas parfait, il donne une idée de l'état de la diversité dans l'audiovisuel.

Limite de son action

La première limite posée à son action est celle de la mesure de la diversité. Le baromètre du CSA s'appuyer sur les perceptions des téléspectateurs ne permet pas de tout analyser, notamment ce qui se joue au niveau des administrations internes des établissements culturels. Concernant des secteurs comme les arts visuels par exemple, on ne connaît pas toujours la personne qui a réalisé l'œuvre et il est donc difficile d'évaluer la représentation de la diversité d'une manière autre que par évaluation en interne, par les professionnels de la culture. De plus, même dans le secteur de l'audiovisuel, ce baromètre n'est pas un outil scientifique, il a donc ses limites. Par exemple, une journaliste réunionnaise se considérant comme issue de la diversité est pourtant perçue par les téléspectateurs comme blanche. Si l'outil n'est pas parfait, il permet néanmoins dans certains cas d'obtenir un faisceau d'indices pour établir des références et mesurer les évolutions dans le temps ou entre secteurs. Les anglo-saxons sont, selon Marie-Anne Bernard, beaucoup plus avancés que nous sur ces questions, en raison d'une conception très différente de la diversité comme du communautarisme.

Le problème de la dénomination est également régulièrement soulevé. L'enquête de l'INED désigne les personnes issues de la diversité par une définition en creux : celles et ceux qui ne sont pas de « la population majoritaire »⁹². Le CSA parle de « non-blancs » ce qui choque certaines personnes. Il y a un travail de lexique à effectuer et sur lequel le Collège travaille, sans résultats

⁹⁰ Entretien téléphonique avec Marie Anne Bernard, le 14 août 2017

⁹¹ Conseil Supérieur de l'audiovisuel

⁹² BEAUCHEMIN, Cris. HAMEL, Christelle. SIMON, Patrick (sous la dir.). *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Coll. Grande Enquêtes, 2016. 624p.

jusqu'à présent. La Fédération nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC), auditionné en juin 2016 par le Collège de la diversité avait souligné l'importance de « *nommer les choses, de les voir car s'aveugler conduira (...) pour la diversité culturelle à l'appauvrissement culturel* »⁹³.

Selon Marie-Anne Bernard, « *ce genre d'organismes, c'est bien, mais cela ne survit que par la grâce du ministre présent* »⁹⁴. Fleur Pellerin l'a souhaité et l'a fortement soutenue. Audrey Azoulay a continué de le soutenir sans en faire une de ses priorités, et outre l'argument de la brièveté de son passage rue de Valois, « *cela se ressentait lors de ces interventions en réunion* ». Quant à Françoise Nyssen, on l'entend beaucoup parler de l'éducation artistique mais la diversité n'est pas une des priorités ; « *ça ne veut pas dire que ce n'est pas une préoccupation mais que ce n'est pas le dossier sur le dessus de la pile* »⁹⁵. Marie Anne Bernard conclut notre entretien en déclarant : « *Le livre blanc, c'est très bien et ça peut servir de point d'appui pour ceux qui veulent s'impliquer mais le changement ne s'opérera pas au niveau des pouvoirs publics, mais à celui des opérateurs de terrain, pour ceux qui veulent s'impliquer* »⁹⁶. Un certain désaveu de l'utilité de l'organisme par les deux membres du collège que j'ai interrogé, Agnès Saal et Marie-Anne Bernard, souligne la nécessité d'avoir une véritable politique culturelle de la diversité, allant au-delà d'un simple organe consultatif, pour faire évoluer les mœurs et les situations.

Pour Murielle Bechame, le Collège de la diversité c'est « *Une sorte d'instance qui reste dans son coin, sans aucun lien, aucun renvoi au secteur* »⁹⁷. Elle a pourtant été administratrice au FASILD puis à l'ACSE et connaît bien ces thématiques. « *Ce n'est même pas une instance critique, ils parlent de généralités sans remettre en cause aucun établissement sur ses pratiques* »⁹⁸. Et c'est là je pense le plus gros point de faiblesse du Collège de la diversité, la peur de la confrontation. Rester dans l'entre-soi sans oser pointer du doigt les mauvaises pratiques est une erreur, et l'on ne peut qu'espérer que les futures politiques culturelles s'émanciperont du traitement actuel de la question. D'autant plus que les grosses structures nationales sont critiquées pour leur réticences à faire évoluer les choses. L'actrice française Blandine Pélissier, se définissant comme militante féministe, déclarait en octobre 2015 « *Les plus grosses structures nationales comme le Théâtre de l'Odéon sont les plus dures à faire évoluer, ce sont les petites structures qui se bougent le plus pour faire évoluer leur programmation* »⁹⁹.

⁹³ FNCC, Contribution de la FNCC à l'audition du Collège de la diversité [Rapport]. Séance du mardi 28 juin 2016

⁹⁴ Entretien téléphonique avec Marie-Anne Bernard, le 14 août 2017

⁹⁵ Idem.

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Discussion avec Murielle Bechame, le 23 août 2017

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ LE PARISIEN. Egalité hommes-femmes : la culture toujours aussi sexiste. Le Parisien [en ligne]. Publié le 7 octobre 2015. Disponible sur <<https://www.leparisien.fr>> [Consulté le 26 août 2017]

Pour Murielle Bechame, « *le Collège de la diversité ne sert qu'à capter des financements qui pourraient être utilisés ailleurs plus efficacement* »¹⁰⁰. Je considère pour ma part que le Collège de la diversité a au moins le mérite d'exister et de placer ces questions sur l'agenda politique du Ministère de la Culture et de la Communication. Cependant, pour réussir à aboutir à une véritable politique culturelle de la diversité, il faut dans un premier temps régler au plus vite ces problèmes de lexique et de mesure de la diversité et ensuite réfléchir à un « après collège de la diversité ».

Section 2 – Passage au concret : la labellisation AFNOR

Le Collège dit : « *accompagner la candidature aux deux labels AFNOR Diversité et Égalité femmes/hommes* »¹⁰¹. Lors de ma rencontre avec Agnès Saal, celle-ci m'a d'emblée dit qu'elle ne me parlerait pas du Collège de la Diversité car « *c'est bien de causer mais il faut passer à l'étape d'après* »¹⁰², mais plutôt de la mission qu'elle dirigeait pour obtenir les labélisations AFNOR non seulement pour le Ministère de la Culture et de la Communication mais aussi pour les grands établissements culturels publics dépendant du Ministère, « *ce qui va vraiment faire changer les choses* »¹⁰³. Elle est arrivée au ministère en demandant cette mission de pilotage, car il y voyait une manière d'agir.

Qu'est-ce que la labélisation AFNOR ?

L'AFNOR c'est l'Association Française de Normalisation, l'organisation française qui représente la France auprès de l'Organisation Internationale de Normalisation. Les labels AFNOR, à différencier des certifications de services, sont « *une marque de reconnaissance par une tierce partie d'un dispositif mis en œuvre par un organisme sur un thème précis, par rapport aux dispositions d'un cahier des charges et ce au moyen, notamment, d'évaluations récurrentes sur site ou non* ».¹⁰⁴ Aujourd'hui, l'AFNOR a créé deux labels avec l'État qui attestent de dispositifs mis en œuvre

¹⁰⁰ Discussion avec Murielle Bechame, le 23 août 2017

¹⁰¹ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Le livre blanc du Collège de la diversité. Mai 2017 57p.

¹⁰² Entretien avec Agnès Saal le 17 août 2017

¹⁰³ Entretien avec Agnès Saal le 17 août 2017

¹⁰⁴ BIVI AFNOR. *Les labels – Caractéristiques générales – Le label Diversité* [en ligne]. Disponible sur <<https://www.bivi.afnor.org>> [Consulté 29 août 2017]

dans des entités juridiques pour améliorer leurs situation sur deux points précis : la diversité et l'égalité.

Le label diversité a été officiellement lancé en 2008, résultat de la volonté de l'État et initié par l'Association Nationale des Directeurs ressources Humaines. Il atteste d'un engagement volontaire d'un organisme pour promouvoir la diversité en son sein en prévenant les discriminations. C'est une récompense en faveur d'actions réalisées traduisant un engagement du titulaire dans la lutte contre les discriminations. Ces actions sont évaluées par des audits réguliers mais ne sont pas nécessairement synonymes de « *situation parfaite* »¹⁰⁵.

Les actions exigées par ce label s'organisent en six volets : connaître ses risques en matière de discriminations, mobiliser ses collaborateurs, les sensibiliser, les former et communiquer, maîtriser ses processus de gestion des ressources humaines, s'intéresser à l'ancrage territorial, s'engager vis-à-vis de ses fournisseurs, ses clients, ses usagers et s'assurer de l'efficacité de ses actions.

Le label « Égalité professionnelle » a été créée par l'État en 2004 et a récemment évolué pour bien s'articuler avec le label Diversité, et former à eux deux le dispositif Alliance. Il ajoute un septième volet aux actions du label diversité : la mise en place d'une cellule d'écoute.

La labellisation est alors attribuée pour une période de quatre ans, avec une évaluation intermédiaire à mi-parcours. Une fois la demande de label effectuée par l'organisme, AFNOR Certification engage ensuite son action d'évaluation sur le terrain en appréciant le respect des critères par le candidat. Tous les deux ans, une évaluation et donne un avis au candidat, lui permettant de le faire progresser sur ses faiblesses et de mettre en valeur son engagement. Des évaluateurs apprécient le respect des critères du label par l'organisme candidat, l'efficacité des actions engagées et, pour les évaluations de suivi à 2 ans, les progressions qui ont été réalisées.

Pourquoi ça fait bouger les choses ?

Le ministère de la culture et de la communication s'est lancé dans cette démarche de labellisation, pour lesquelles d'autres ministères sont déjà labellisés, comme le Ministère du Travail par exemple. Et il ne l'a pas fait seul. Agnès Saal a en effet contacté quatre-vingt des plus grands établissements culturels publics soutenus par le Ministère, des théâtres nationaux aux écoles d'arts en passant par les musées nationaux. Sur les quatre-vingt contactés, elle en rencontré quarante-cinq et vingt seront candidats aux labels en septembre aux côtés du ministère. C'est un chiffre très important

¹⁰⁵ AFNOR. *Le label diversité : un engagement concret pour prévenir les discriminations* [en ligne]. Disponible sur <<https://www.afnor.org>> [Consulté 29 août 2017]

pour la première année et Agnès Saal pense qu'il va augmenter, par effet d'imitation et sur incitation du ministère.

Ce qui est intéressant selon elle, c'est que la demande des labels conduit dans un premier temps à établir un diagnostic sur la situation actuelle dans l'établissement, sorte de radiographie des inégalités, ce qui, pour beaucoup, n'a jamais été fait. Selon elle, c'est une première étape fondamentale qui met des chiffres sur une situation, la rendant très réelle. Par exemple, quand elle a piloté la réalisation de ce diagnostic au sein du ministère, ils se sont rendus compte que les disparités salariales entre les sexes étaient de 10%, ce qui reste inférieur à la moyenne nationale mais bien au-dessus de ce que cela pourrait, et devrait, être. À partir de ce diagnostic, le label exige qu'on présente un plan d'action pour améliorer la situation, plan auquel il faut se tenir sous faute de se voir refuser la reconduction du label au bout de quatre ans. Par ailleurs, l'évaluation à mi-parcours, au bout de deux ans, est accessible aux pouvoirs publics. Cette démarche est toutefois contraignante car elle nécessite un formalisme méthodologique, et de montrer que des progrès ont été accomplis. Les institutions sont ainsi amenées à s'interroger sur leurs procédures de programmation, sur les acteurs auxquels elles font appel pour tel ou tel service : « *les théâtres doivent penser que notre égalité et diversité doit se refléter dans notre programmation* »¹⁰⁶. Cette démarche conduit de fait à problématiser l'enjeu de la diversité et incite à trouver des moyens pour répondre à l'objectif de diversité. La démarche de labellisation, au-delà des discours, touche ainsi directement aux pratiques et notamment aux procédures de recrutement pour lesquelles on est actuellement « *infoutus de prouver qu'on ne discrimine pas, ce qui est tout aussi grave que de discriminer* »¹⁰⁷. Dans un deuxième temps, Agnès Saal veut travailler sur les politiques d'accueil des publics, toujours avec l'angle de la labellisation, en incitant fortement les établissements culturels à les prendre en compte dans leurs critères à améliorer. La polémique de décembre dernier sur l'accueil d'une classe de Seine Saint-Denis au musée d'Orsay¹⁰⁸ avait défrayé la chronique sur les pratiques de certaines institutions. Agnès Saal est en contact avec le Défenseur des droits, autorité administrative indépendante de rang constitutionnel en charge de la lutte contre les discriminations, avec laquelle elle souhaiterait lancer une étude sur des « clients mystères », c'est à dire de simuler des situations pour étudier les attitudes et pratiques des personnes en charge de l'accueil.

Au-delà même des dossiers internes auxquels s'intéresse l'AFNOR, cette démarche de labellisation aura, selon elle, un effet de ruissellement et d'exemplarité sur les chantiers externes, les

¹⁰⁶ Entretien avec Agnès Saal le 17 août 2017

¹⁰⁷ Idem.

¹⁰⁸ JARDONNET, Emmanuelle. Le Musée d'Orsay secoué par un incident survenu lors d'une visite scolaire. *Le Monde* [en ligne]. Publié le 19 décembre 2016. Disponible sur < <http://www.lemonde.fr> > [Consultée le 27 août 2017]

sous-traitants. D'une part car il y aura une prise de conscience à l'intérieur des établissements qui se reflétera dans leur choix de prestataires extérieurs et, d'autre part, car le label est pour ces derniers l'assurance d'une prise en compte de ces enjeux qui peut leur être favorable, leur permettant de demander des chantiers auxquels ils n'auraient pas nécessairement pensé auparavant.

Pour elle, il a été extrêmement difficile d'implanter cette démarche au sein du Ministère, mais petit à petit, le projet prend ses marques et s'ancre dans les esprits. Elle considère qu'« *on a fait des pas de géant* »¹⁰⁹. Elle prend l'exemple des blagues sexistes et de l'autocensure des salariés du Ministère qui n'osent plus les faire en salle de réunion. L'exemple peut paraître innocent mais il est révélateur d'un début de changement des mentalités. Elle inculque aussi des réalités juridiques qui sont souvent méconnues comme par exemple le fait qu'on ne puisse pas demander à une femme si elle compte avoir des enfants lors d'un entretien d'embauche. Pour elle, le changement est en place, mais elle souligne la nécessité de disposer de budgets dédiés pour lutter efficacement contre les discriminations au sein du Ministère.

Chapitre 3 – Le futur des politiques culturelles de la diversité

Points de vigilance

Dans ce chapitre, je m'attacherai à relever des éléments qui me semblent être essentiels à prendre en compte dans cette phase d'élaboration d'une politique culturelle de la diversité. Cette réflexion résulte de mes discussions avec Marie-Anne Bernard, Agnès Saal et Murielle Bechame, de mon expérience en tant qu'opératrice culturelle et de ce que j'ai pu lire dans la littérature scientifique sur les thèmes de la diversité et de l'égalité qui, s'ils ne sont pas appliqués nécessairement au secteur culturel, servent de base pour une analyse solide dans le domaine de la culture. S'il est formidable que les pouvoirs publics se saisissent de ces enjeux, il est important de prendre en compte certains aspects afin de s'assurer de l'efficacité de ces mesures.

Section 1 - Une lutte en profondeur contre des comportements existants

¹⁰⁹ Entretien avec Agnès Saal le 17 août 2017

La compréhension des différentes facettes du problème

Les luttes féministes pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel et leurs difficultés à améliorer les situations attestent de l'ampleur de la tâche qu'il reste à effectuer.¹¹⁰ Pour la FNCC, la reconnaissance de la diversité culturelle porte atteinte à la structuration même de notre particularisme qui est de nous penser comme porteurs et source d'universalité. Il existe chez certains acteurs culturels la peur d'une sorte de relativisme dans lequel tout se vaudrait et qui viendrait mettre fin au pouvoir prescriptif des experts. Mais pour la FNCC, si cette crainte n'est pas sans fondement, la prise en compte de cette diversité ne fait rien d'autre que « *d'affirmer la liberté des personnes* »¹¹¹. Les professionnels, ajoute le rapport, ne détiennent pas le monopole de la création des valeurs symboliques car « *la culture émane de la communauté toute entière et c'est à elle qu'elle doit retourner* »¹¹². Il apparaît qu'il y a un véritable travail de fond à mener sur les attitudes profondément ancrées dans les mœurs de la culture et il faut prendre en compte ces réticences pour construire des politiques efficaces. La labellisation AFNOR entend notamment mettre l'accent sur l'accueil des publics et effectivement, étape essentielle car c'est la première chose que l'on voit en arrivant. Mais les discriminations ne situent pas qu'au bas de l'échelle, loin s'en faut et particulièrement dans les grandes institutions. S'il y a des signes de bonne volonté comme celui de siéger au Collège de la diversité ou de participer à la labellisation AFNOR, il rester attentif à ce que les pratiques évoluent réellement.

Un autre point d'attention est celui de la manière dont le problème est posé. La disponibilité de données objectives permettra de définir des objectifs précis et évaluables. D'où l'enjeu d'intégrer des données sur la diversité dans l'étude du DEPS sur les pratiques culturelles des français, à l'instar ce qui a été fait dans l'enquête du Défenseur des droits sur les discriminations réalisée en 2016.

En France, la lutte contre les discriminations est un objectif politique inscrit dans la politique de la ville. Le nouveau gouvernement en place depuis juin 2017 s'inscrit à cet égard dans la lignée du précédent. Or, les discriminations sont partout, et même si, comme le montre l'enquête du Défenseur des droits, elles touchent d'avantage certains groupes sociaux, et notamment ceux directement concernés par les enjeux de la diversité et qui résident plus souvent dans les quartiers visés par la politique de la ville, les acteurs qui discriminent, consciemment ou non, vivent sur l'ensemble du territoire.

¹¹⁰ LE PARISIEN. Egalité hommes-femmes : la culture toujours aussi sexiste. *Le Parisien* [en ligne]. Publié le 7 octobre 2015. Disponible sur <<https://www.leparisien.fr>> [Consulté le 26 août 2017]

¹¹¹ FNCC, Contribution de la FNCC à l'audition du Collège de la diversité [Rapport]. Séance du mardi 28 juin 2016

¹¹² Déclaration de Mexico sur les droits culturels, 1982.

J'ai récemment répondu à un appel d'offre de la Fondation de France intitulé « Grandir en culture »¹¹³ qui entend « ouvrir les enfants à la diversité du monde »¹¹⁴ pour le projet que je copilote « Comment je suis arrivé là ? ». Une des prérogatives de l'appel d'offre était que l'ensemble des actions ait lieu sur des établissements scolaires de Zone Urbaine Sensible, de quartiers prioritaires, comme si c'était uniquement avec ces personnes que l'on devait parler de diversité, de mémoire et de post-colonialisme. Il ne faudrait pas que la politique culturelle de la diversité tombe dans ce piège, un peu facile, d'associer diversité et zones prioritaires, car le « vivre ensemble » n'est pas le monopole des quartiers défavorisés, c'est un combat qui nous concerne tous et toutes, et qui doit être traité en tant que tel.

Mettre l'accent sur l'éducation

Pour la CGT Spectacle¹¹⁵, un des facteurs explicatifs fondamentaux expliquant le manque de représentation de la diversité dans le milieu culturel renvoie à un double problème : d'une part l'image de précarité du milieu avec le débat récurrent sur le statut des intermittents et sa régulière mise à l'agenda politique et médiatique et, d'autre part, les feins à l'entrée des écoles artistiques. Les coûts des formations, de plus en plus nécessaires pour entrer dans le milieu, et leur image dépréciée sont des obstacles pour « *les milieux les plus modestes dans lesquels sont plus souvent représentées les familles d'origine étrangère* »¹¹⁶. Dans son rapport de contribution adressé au Collège de la diversité, la CGT spectacle préconisait l'encouragement de la diversité dans les formations initiales accompagné d'une lutte contre la privatisation d'accès aux métiers culturels en régulant le marché des formations. Il y a également à leur sens un travail de sensibilisation à effectuer afin de lutter « *contre l'autocensure des auteurs et la censure insidieuse des décideurs* »¹¹⁷. Pour Rachid Ouramdane, c'est même trop tard : « *pour que les jeunes aient le déclic, il faut attaquer de tous les côtés (...) car c'est très tôt que l'étincelle doit avoir lieu* »¹¹⁸.

Pour le ministère aussi, l'éducation est une priorité dans cette lutte contre les discriminations et Agnès Saal en a fait un des chantiers prioritaires pour l'égalité. Elle est d'ailleurs en discussion avec plusieurs écoles supérieures nationales d'art qui vont demander la labellisation AFNOR en septembre. Pour elle, la solution, c'est « *d'ouvrir les viviers* »¹¹⁹. Les écoles d'art se plaignent

¹¹³ FONDATION DE FRANCE. *Culture & Education. Grandir en Cultures Parisien* [en ligne]. Disponible sur < www.fondationdefrance.org > [Consulté le 26 août 2017]

¹¹⁴ Idem.

¹¹⁵ CGT Spectacles. Contribution CGT Spectacle au rapport pour la diversité [Rapport]. 2016

¹¹⁶ Idem.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ BOUCHEZ, Emmanuelle. « Dans la Danse, les corps sont plus métissés que dans les autres arts vivants » Rachid Ouramdane. *Télérama*, [en ligne]. Publié le 1er avril 2015. Disponible sur < <http://www.telerama.fr> > [Page consultée le 28 août 2017]

¹¹⁹ Entretien avec Agnès Saal le 17 août 2017

d'avoir peu de candidats de la diversité, et arguent donc que leurs promotions sont le reflet des demandes. Elle les incite à promouvoir les écoles dans des zones où elles ne sont pas connues, afin que davantage de personnes se sentent à leur place dans ces écoles. Pour Agnès Saal, la question est profondément politique.

En effet, le recrutement des écoles supérieures est le premier combat à mener pour avoir davantage de diversité dans le secteur culturel. France Télé, qui porte une attention particulière aux signes de diversité lors des recrutements, regrette le manque de travail réalisé au niveau des écoles pour diversifier le recrutement de leurs élèves ; c'est « *souvent le même type de gens qui en sortent* »¹²⁰ déplore Marie-Anne Bernard.

Question de la représentation

Outre la question de la diversité parmi les élèves, il faut également s'attacher à qu'il y ait de la représentativité dans les équipes enseignantes et sur les écrans et scènes de la diversité.

Pour Murielle Bechame, le fait qu'il n'y ait pas de professeurs noirs ou arabes rend plus difficile pour les élèves de se projeter dans le secteur culturel. Et cela a comme conséquence, selon son expérience de professeur, que des personnes noires ou arabes vont avoir des réticences à monter sur scène, ou vont intérioriser le fait qu'elles doivent rester cachées et vont s'orienter vers des filières d'écriture ou de mise en scène, même une fois entrées au Conservatoire. Pour Agnès Saal aussi, pour pouvoir se projeter, il faut se reconnaître dans les personnes qui nous dispensent un cours et dans le contenu des matières enseignées. Elle déplore par exemple le fait qu'on étudie principalement en architecture des créations d'hommes. Pour elle, il faut essayer d'aller chercher d'autres objets d'études, qui représente tout le monde. Pour moi, ce point-là est important mais risque d'être très difficile à mettre en place, notamment au regard de la méfiance des enseignants envers les directives qui proviennent de l'État. Par ailleurs, pour Marie-Anne Bernard, cet enjeu dépasse l'enseignement ; les processus de recrutement et de nomination doivent prendre en compte ces facteurs de la diversité, pour permettre aux personnes issues de la diversité d'être mieux représentées à la tête et au sein des structures artistiques et culturelles françaises.

L'enjeu de la représentation est de taille, en particulier pour les secteurs de représentation comme l'audiovisuel ou le théâtre. Pour la CGT Spectacle : « *La scène théâtrale- lieu de l'imaginaire et de tous les possibles – ne peut-elle pas s'affranchir des modèles normatifs ambiants en s'interrogeant sur l'unicité de ce qu'elle donne à voir en matière de diversité ?* »¹²¹. Un des enjeux de la politique culturelle de la diversité sera de réussir à intégrer véritablement ces questions

¹²⁰ Entretien téléphonique avec Marie-Anne Bernard, le 14 août 2017

¹²¹ CGT Spectacles. Contribution CGT Spectacle au rapport pour la diversité [Rapport]. 2016

de représentations pour qu'il y ait un changement visible, qui permette à chacun et à chacune de se sentir représenté.

Il faudrait également inclure à mon sens une dimension disciplinaire dans les futures politiques culturelles de la diversité. Car chaque discipline n'est pas traversée par les mêmes enjeux et chacun ne s'y intéresse pas de la même façon, et certains ne s'y intéressent d'ailleurs que très peu. Par exemple l'Opéra de Paris est connu pour ses réticences à engager des personnes sur scène qui se distinguent des profils qu'ils ont toujours eu. Il faut prêter attention à ces questions, car avec chaque discipline vient son lot de spécificités à prendre en compte pour lutter efficacement en faveur de la promotion de la diversité. Un dernier point d'attention concernant la question de la représentativité est celle des clichés : il faut arrêter de présenter du Hip Hop à Saint-Denis et de la musique classique à Neuilly. Si l'on veut voir plus de diversité sur scène et sur les écrans, ce n'est pas en cantonnant les personnes issues de la diversité à ce que l'on considère leurs domaines de prédilection ; il faut que les personnes issues de la diversité se sentent libre de jouer ce qu'elles veulent : Othello ou Harpagon.

La lutte contre les réseaux : objectif difficile mais vers lequel il faut tendre

Elle est à mon sens essentielle car on sait très bien que le fonctionnement informel reproduit les mêmes élites, sans que leur couleur ou que leur sexe ne changent. Bien qu'ayant des caractéristiques très différentes, les femmes étant surreprésentées dans le secteur culturel et les personnes racisées que l'on suppose être en sous-représentation, dans les deux cas, on voit une majorité d'hommes blancs à la tête des grands établissements culturels. Les femmes parce que va se poser de manière plus ou moins consciente la question de leur capacité à occuper des postes à responsabilité et celle de leur maternité, actuelle ou potentielle, et qu'il y a une intériorisation de ces obstacles par les femmes elles-mêmes. Pour la diversité raciale, l'enquête Trajectoire et origines de l'INED, montre que les personnes issues de la diversité ont des sphères sociales fortement homogames, peu présentes dans les réseaux qui comptent pour obtenir des postes à responsabilités. Si l'on ajoute à cela les discriminations dues à la couleur de peau, on comprend mieux pourquoi ces personnes ne se trouvent pas en haut de l'échelle.

Les réseaux fermés et socialement segmentés le sont peut-être plus encore dans le milieu culturel qu'ailleurs. Pour Muriel Benthon, haute fonctionnaire à l'Egalité femmes-hommes au Ministère de la Culture et de la Communication « *Par définition le monde du spectacle est un monde de réseaux* »¹²². On peut considérer que la professionnalisation tardive du secteur culturel¹²³,

¹²² LE PARISIEN. Egalité hommes-femmes : la culture toujours aussi sexiste. *Le Parisien* [en ligne]. Publié le 7 octobre 2015. Disponible sur <<https://www.leparisien.fr>> [Consulté le 26 août 2017]

¹²³ DUBOIS, Vincent. *La culture comme vocation*. Raisons d'agir, coll. « Cours & Travaux », 2013.

rendant plus floues les frontières entre les métiers et la subjectivité de l'art, favorise certaines personnes au détriment d'autres sur la base de critères subjectifs et socialement marqués pour déterminer qui mérite quel poste. Si la problématique des réseaux n'est pas propre au secteur culturel, elle semble y être particulièrement présente, en témoigne les attributions de poste même « au sommet »¹²⁴. Il serait intéressant de mener des enquêtes sur ces pratiques. Dans un pays où le favoritisme se porte déjà mieux qu'ailleurs¹²⁵, il serait intéressant de l'analyser afin de lutter contre un système qui reproduit les inégalités.

Pour moi, il ne faut pas faire l'impasse sur l'importance des réseaux. Les personnes issues de la diversité ont moins de réseaux pertinents pour entrer dans les instituts culturels et c'est un élément à prendre en compte impérativement. Pour promouvoir l'égalité et la diversité dans la culture, le fonctionnement même du secteur est à remettre en cause : l'importance des réseaux est une entrave à un renouvellement du personnel culturel. Comment combattre les discriminations et changer les esprits dans un milieu qui le reflète et les intériorise de manière sournoise car, plus ou moins, inconsciente. On entend changer des problèmes dans la société en général que l'on refuse de reconnaître et de nommer dans notre propre secteur.

Section 2 – Pour des futures politiques culturelles de la diversité efficaces

Intégrer les collectivités territoriales dans la construction de ces futures politiques

La compétence culturelle étant partagée à tous les échelons de collectivités territoriales, s'il est bien que le Ministère lance une impulsion de départ, il me semble essentiel de construire les politiques culturelles de la diversité de demain avec celles-ci. Les pouvoirs publics ont leur rôle à jouer dans la lutte contre les discriminations opérant dans le secteur, et pour le faire de manière efficace, il faut qu'il y ait une entente à tous les niveaux en définissant conjointement des lignes directrices claires. Si les pouvoirs publics s'expriment ensemble d'une voix forte et unanime, cela contribuera à la réussite de l'entreprise. Pour cela, il faudrait organiser des rencontres des collectivités autour de ces questions. Ainsi, chacun pourra parler de ses spécificités territoriales sous le prisme de la diversité et produire une mise en commun d'expertises permettant non seulement d'appréhender les clefs du problème mais aussi des ébauches de solutions concrètes.

¹²⁴ MAUDUIT, Laurent. À la culture, copinages, magouilles et renvois d'ascenseur. *Mediapart*, [en ligne]. Publié le 17 mai 2016. Disponible sur <<http://www.mediapart.fr/>> [Page consultée le 28 août 2017]

¹²⁵ La France, pays du piston ? *L'Express* [en ligne]. Publié le 26 octobre 2010. Disponible sur <<http://www.lexpress.fr/>> [Page consultée le 28 août 2017]

Par ailleurs, le Livre Blanc de la Diversité souligne que « *la question budgétaire ne doit pas être ignorée* »¹²⁶. Comme on l'a vu en partie II, les financements sont souvent en baisse sur les territoires au vu du désengagement de certaines collectivités territoriales dans le champ culturel. Pour agir efficacement, il faudrait mettre en place un fonds spécifique pour les collectivités afin de leur donner les moyens d'intégrer ces questions dans leurs cahiers des charges en matière de culture. Il faut aller au-delà des discussions et pour cela, se donner les moyens d'agir.

La mise en place de sanctions

Le Ministère de la Culture et de la communication a un certain pouvoir sur les établissements culturels publics, puisqu'il les finance. S'il arrive à les faire changer sur ces questions, on peut avoir penser que l'on pourra ensuite observer un effet de ruissellement et d'exemplarité dans l'ensemble des structures culturelles françaises.

On l'a dit précédemment, il faut se méfier des réticences du milieu et c'est pour cela que je pense qu'il faut s'engager à mener des actions transparentes. La labellisation AFNOR reste quelque chose de relativement obscure, qui manque de visibilité. Je pense qu'il faudrait rendre plus visible les structures qui se lancent dans ce processus, les valoriser, voire de pointer du doigt celles qui ne le font pas. Plus encore, les citoyens devraient avoir accès aux diagnostics de départ, aux plans d'actions et aux évaluations de l'AFNOR. En mettant en place une pratique de *Name and Shame*, on peut supposer que, même si les citoyens ne s'intéresseront pas forcément plus à ces questions, cela obligerait les structures, premièrement à s'engager dans des mesures pour plus de diversité et deuxièmement à tenir leurs engagements par peur des retombées négatives. Par ailleurs, je pense qu'il devrait y avoir des sanctions de la part du ministère si les établissements publics ne tiennent pas leur engagement, qui ne se résume pas qu'à la perte du label AFNOR mais qui se traduisent par des baisses de subventions pour ceux qui ne respectent pas les règles. Pour Frédéric Hoquart, ancien directeur d'Arcadi, s'exprimant sur le thème de la promotion des femmes dans la culture, « *On ne fera progresser cette cause que par des obligations ou des sanctions, sinon on n'avancera jamais* »¹²⁷.

Enfin, une dernière mesure que je recommanderais serait la mise en place de fonds spécifiques par disciplines pour soutenir des projets culturels de la diversité, comprenant toutes les diversités, où l'artistique serait aussi important que le contenu et que les porteurs de projets. Ce serait un dispositif temporaire qui permettrait d'améliorer la représentation de chacun et de lutter contre les phénomènes d'intériorisation des obstacles par les populations dominées.

¹²⁶ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Le livre blanc du Collège de la diversité. Mai 2017. 57 p.

¹²⁷ LE PARISIEN. Egalité hommes-femmes : la culture toujours aussi sexiste. *Le Parisien* [en ligne]. Publié le 7 octobre 2015. Disponible sur <<https://www.leparisien.fr>> [Consulté le 26 août 2017].

CONCLUSION

À travers mon expérience de stage, les difficultés auxquelles j'ai été confrontée et les rencontres que j'ai pu faire, mon cheminement m'a conduit à m'intéresser aux politiques culturelles pour la promotion de la diversité. Il m'est apparu assez vite que le thème de la diversité posait problème pour monter un spectacle. J'ai alors essayé de comprendre pourquoi ce thème semblait avoir été rédhitoire pour plusieurs commissions en charge d'accorder des subventions. S'il la mémoire de la guerre d'Algérie reste un sujet politique délicat en France, il me semble que le théâtre est un mode d'expression artistique qui peut précisément se saisir des enjeux de société, d'hier et d'aujourd'hui, et permettre d'aborder des sujets problématiques socialement et politiquement. Ensuite, j'ai essayé de voir s'il existait des aides spécifiques dans les subventions publiques culturelles pour des projets qui abordent le thème de la diversité culturelle. Je me suis donc intéressée aux travaux du Collège de la diversité et à ce qui venait après cette impulsion de départ. D'une part par ce que les actions menées par ce Collège recouvrent des thèmes qui me tiennent à cœur, d'autre part par ce que j'ai compris que le thème de la diversité était peu à peu en train de s'intégrer dans les axes des politiques culturelles publiques et qu'il était donc pertinent d'en les enjeux et pour éventuellement participer à leur élaboration dans le futur.

Dans ce mémoire, j'ai parlé dans une première partie de mon expérience de stage au sein d'ARCAT en présentant la compagnie, son mode fonctionnement, sa philosophie, ses projets et mon rôle dans l'organisation. J'ai dressé le tableau d'une petite association engagée dans des projets à dimension humaine et fortement dépendante des subventions publiques. Dans un second temps, j'ai proposé une analyse du territoire d'action d'ARCAT, l'Ile-de-France, et des politiques culturelles qui y sont à l'œuvre, en m'intéressant plus particulièrement à la ville de Paris et au département de l'Essonne, zones d'activité de l'association. Mon étude a montré que ce sont des territoires traversés par de nombreuses inégalités, et notamment inégalités d'accès à la culture, d'un aspect physique et/ou symbolique. Par ailleurs, les dépenses culturelles de ces collectivités territoriales sont, comme dans la tendance générale, en baisse et viennent affecter en particulier les petites associations. Le territoire francilien, et la ville de Paris plus particulièrement, regorge d'initiatives culturelles et il est difficile d'arriver à capter des financements, surtout lorsque le projet n'est pas connu. Enfin, si l'accès à la culture pour tous est présenté comme une priorité des politiques culturelles de ces collectivités, aucune ne le traite sous l'angle de la diversité, ou alors très peu en intégrant brièvement la question des femmes dans leur critères d'attribution de subventions. Face à ce constat, j'ai, dans une troisième et dernière partie, analysé la mise en place de politiques culturelles de la diversité, encore à un stage gestatif, et j'ai repéré des entraves potentielles à leur développement, ainsi que des points de vigilance à prendre en compte pour leur approfondissement futur.

Dans un avenir où les enjeux de la diversité seront réellement intégrés dans les politiques culturelles, les actions d'ARCAT auraient plus de sens aux yeux de l'État culturel et auraient davantage de moyens pour mener à bien sa mission. L'enjeu de la diversité n'est pas spécifique au secteur de la culture, il est essentiellement social, et la réponse doit donc être, entre autres, politique. Je pense que la culture, de par le rôle qu'elle joue dans les vecteurs de représentation sociale doit se saisir de ces thématiques, et doit le faire de manière attentive et efficace.

Ce travail académique m'a apporté des clefs pour réussir à monter des projets culturels traitant de la diversité. J'ai identifié un faisceau d'arguments qui devraient permettre de favoriser la réalisation de ces projets :

- Mettre l'accent sur l'aspect artistique du projet plus que sur le contenu, même si ARCAT a toujours défendu faire de l'art avant de faire de la culture et que l'esthétisme a une importance primordiale dans ses projets. Toutefois, l'équilibre entre les dimensions artistiques, politiques et pédagogiques doit être pensé pour chaque projet au regard des financeurs potentiels ;
- Diversifier les sources de financement au-delà de ceux qui relèvent du secteur culturel, comme par exemple le soutien essentiel du CGET à ARCAT, sans lequel des actions ne pourraient pas être menées ;
- S'associer à des partenaires connus comme une équipe artistique ou un lieu de diffusion, comme c'est par exemple le cas pour ARCAT avec le Théâtre du Soleil pour le projet *Lili 54-82 : un roman photo* ou la mairie de Paris dans le cas du projet *100 femmes*.

Au terme de ce travail, il me semble qu'ARCAT peut jouer un rôle et avoir sa place dans la scène artistique française, en particulier si la thématique de la diversité est réellement prise en compte dans les politiques culturelles. Pour ma part, m'intéresser au chantier des politiques culturelles de la diversité m'a donné envie de m'y investir et d'y travailler demain.

BIBLIOGRAPHIE

➤ Ouvrages

- BEAUCHEMIN, Cris. HAMEL, Christelle. SIMON, Patrick (sous la dir.). *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Coll. Grande Enquêtes, 2016. 624p.
- DEPS. *Culture et Médias 2030. Prospective de politiques culturelles*. Ministère de la culture et de la Communication, 2011. 208p.
- DUBOIS, Vincent. *La culture comme vocation*. Raisons d’agir, coll. « Cours & Travaux », 2013
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Le livre blanc du Collège de la diversité. Mai 2017. 57 p.
- MODESTINE, Yasmine. *Quel dommage que tu ne sois pas plus noire*, Ed. Broché, 2015
- SAEZ Jean-Pierre, GUILLON Vincent, MARTIN Cécile, FAYE Camille, MAILLET Quentin, MONIN Hélène. Note de Conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales 2015-2017 [Note de Conjoncture]. Observatoire des politiques culturelles. Grenoble, Janvier 2017

➤ Articles scientifiques

- BOUMENDIL Judith. PEROT Jean-Jacques, « *L’accès à la culture : un enjeu de société* », Grand Angle, Solidaires, Juin 2016
- IMBERT Christophe, BRUNE Anthony et ROZENHOLC Caroline. Les villes nouvelles franciliennes : un exemple de périphéries urbaines en cours de maturation. *Les dynamiques démographiques internes de la France*, 2011/3, Espace populations sociétés
- ROUILLON, Vincent. « *La dépense culturelle de l’État en région, commentaire d’une étude de l’IGAC* ». FNCC, Lettre d’échange n°130, octobre 2014

➤ Documents officiels

- CCI ESSONNE, *Essonne en chiffres 2016* [Rapport]. 2016
- CCI PARIS ILE-DE-FRANCE *Chiffres-clés de la région Île-de-France 2017* [Rapport]. CROCIS. Paris, 2017
- CESER ILE-DE-FRANCE. *Favoriser l’accès des franciliennes et des franciliens à l’ensemble de l’offre culturelle* [Rapport]. Décembre 2015
- CGT Spectacles. Contribution CGT Spectacle au rapport pour la diversité [Rapport]. 2016

- COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME. *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* [Rapport]. 2016
- COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME PARIS ILE-DE-FRANCE. *Bilan de l'année touristique 2016 à Paris Île-de-France* [Rapport]. Paris, Février 2017.
- Déclaration de Mexico sur les droits culturels, 1982.
- DEPS. Où sont les femmes ? saison 2015-2016 [Brochure]. Le Deuxième Regard. Ministère de la Culture et de la Communication
- DUROVRAY, François. Le département, acteur du rayonnement culturel de son territoire – une politique culturelle pour tous [Rapport]. 2^{ème} commission de l'Éducation, jeunesse et sports, culture et tourisme. Présenté en séance le 27 juin 2017.
- FNCC, Contribution de la FNCC à l'audition du Collège de la diversité [Rapport]. Séance du mardi 28 juin 2016
- GLOANEC MAURIN, Karine. MISSION DIVERSITÉ. Feuille de route et actions en cours [Rapport]. Paris, le 26 juillet 2016
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Installation du Collège de la diversité* [Communiqué de Presse]. 2 décembre 2015
- ONU. Gender Equality, Heritage and Creativity [Rapport]. 2014
- REGION ILE-DE-FRANCE. *Projet de budget 2017. CULTURE* [Rapport].
- VIAVOICE. *La culture en Ile-de-France* [rapport]. Commande de la région Ile-de-France. Mai 2011

➤ **Articles de presse**

- ALEXANDER, Françoise. Othello joué par un Blanc : le théâtre français est-il raciste ? [Enquête]. *Le Monde Afrique* [en ligne]. Publié le 16 octobre 2015. Disponible sur < <http://www.lemonde.fr>> [Consulté le 30 août 2017]
- BOUCHEZ, Emmanuelle. « Dans la Danse, les corps sont plus métissés que dans les autres arts vivants » Rachid Ouramdane. *Télérama*, [en ligne]. Publié le 1er avril 2015. Disponible sur < <http://www.telerama.fr/>> [Page consultée le 28 août 2017]
- CULTUREBOX. Attentats : Fleur Pellerin veut riposter avec la culture. *Culturebox* [en ligne]. Disponible sur < <http://culturebox.francetvinfo.fr/>>. [Consulté le 28 août 2017]

- JARDONNET, Emmanuelle. Le Musée d'Orsay secoué par un incident survenu lors d'une visite scolaire. *Le Monde* [en ligne]. Publié le 19 décembre 2016. Disponible sur < <http://www.lemonde.fr>> [Consulté le 27 août 2017]
- La France, pays du piston ? *L'Express* [en ligne]. Publié le 26 octobre 2010. Disponible sur < <http://www.lexpress.fr/>> [Consulté le 28 août 2017]
- LE MONDE. Les réformes qui ont bouleversé les collectivités territoriales en dix ans. *Le Monde avec l'AFP* [en ligne]. Publié le 17 juillet 2017. Disponible sur <www.lemonde.fr>. [Consulté le 22 août 2017]
- LE PARISIEN. Egalité hommes-femmes : la culture toujours aussi sexiste. *Le Parisien* [en ligne]. Publié le 7 octobre 2015. Disponible sur <<https://www.leparisien.fr>> [Consulté le 26 août 2017]
- MAUDUIT, Laurent. À la culture, copinages, magouilles et renvois d'ascenseur. *Mediapart*, [en ligne]. Publié le 17 mai 2016. Disponible sur < <http://www.mediapart.fr/>> [Consulté le 28 août 2017]
- MODESTINE, Yasmine. Pourquoi la distribution d'Othello par Luc Bondy est-elle entièrement blanche ? [Blog]. *Le Huffington Post* [en ligne]. Publié le 26 octobre 2015. Disponible sur < www.huffingtonpost.fr> [Consulté le 30 août 2017]
- OURAMDANE, Rachid. Rachid Ouramdane, sur le manque de diversité dans la culture [Tribune]. *Libération*, [en ligne]. Publié le 9 septembre 2016. Disponible sur < <http://www.liberation.fr/>> [Consulté le 28 août 2017]
- PECRESSE Valérie, *Pour un bouillonnement de culture en Ile-de-France*, [Tribune]. *Libération* [en ligne]. Publié le 8 juillet 2015. Disponible sur < <http://next.liberation.fr/>> [Consulté le 22 août 2017].
- RAHAL Sophie. Culture : la région Ile-de-France précise ses ambitions. *Télérama* [en ligne]. Publié le 6 avril 2017, mis à jour le 3 mai 2017. Disponible sur <<http://www.telerama.fr/>> [Consulté le 24 août 2017].

➤ Pages et sites internet

- AFNOR. *Le label diversité : un engagement concret pour prévenir les discriminations* [en ligne]. Disponible sur <<https://www.afnor.org>> [Consulté 29 août 2017]
- BIVI AFNOR. *Les labels – Caractéristiques générales – Le label Diversité* [en ligne]. Disponible sur <<https://www.bivi.afnor.org>> [Consulté 29 août 2017]

- CHAUVET François-Xavier. *Une nouvelle politique culturelle régionale ambitieuse* [en ligne]. Site de la région Ile-de-France. Publié le 26 juin 2017, Disponible sur < www.iledefrance.fr >. [Consulté le 22 août 2017]
- FONDATION DE FRANCE. *Culture & Education. Grandir en Cultures Parisien* [en ligne]. Disponible sur < www.fondationdefrance.org > [Consulté le 26 août 2017]
- INSEE. *Comparateur de territoire. Département de l'Essonne (91)*. [En ligne]. Disponible sur < <https://www.insee.fr> > [Consulté 19 août 2017]
- INSEE. *Taux de chômage localisés au 1er trimestre 2017 : comparaisons départementales*. [En ligne]. Disponible sur < <https://www.insee.fr> > [Consulté 19 août 2017]
- INSEE. *Taux de chômage localisés au 1er trimestre 2017 : comparaisons régionales* [en ligne]. Disponible sur < <https://www.insee.fr> > [Consulté 19 août 2017]
- LES GRANDS VOISINS. *Le projet* [en ligne]. Disponible sur < www.lesgrandsvoisins.org >. [Consulté le 27 août 2017]
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) [en ligne]. Disponible sur < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/> >. [Consulté le 28 août 2017]
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Face à l'obscurantisme, la culture est notre bouclier le plus grand* [en ligne]. Disponible sur < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/> >. [Consulté le 28 août 2017]
- MON PREMIER BUREAU. *Page de Présentation* [en ligne]. Disponible sur < <http://www.monpremierbureau.org/> > [Consulté 20 août 2017]
- MUSIEDLAK Yoann, « Les ZUS franciliennes : un paysage contrasté ». *Ile de France à la page*, n°356, INSEE. Mai 2011
- ULULE. *Page de Présentation* [en ligne]. Disponible sur < <https://fr.ulule.com/> > [Consulté 20 août 2017]
- VILLE DE PARIS. *Un budget 2017 solide et ambitieux malgré des contraintes exceptionnelles* [en ligne]. Disponible sur < www.paris.fr >. [Consulté le 24 août 2017]

➤ Entretiens

- Entretien avec Agnès Saal le 17 août 2017
- Entretien téléphonique avec Marie-Anne Bernard, le 14 août 2017

➤ **Autres**

- MEDINE. *Alger Pleure* [chanson]. Album Prose Élite. Paris, 2012

➤ **Liste des abréviations**

- ACSÉ : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
- AFNOR : Association Française de NORmalisation
- ARIAM Association régionale d'information et d'actions musicales
- CGET : Commissariat Général à l'Égalité des territoires
- CSA : Conseil Supérieur de l'audiovisuel
- DMDTS : Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles
- FASILD : Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les discriminations
- FNCC : Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture
- INED : Institut National des Études Démographiques
- ONDA : Office National de Diffusion Artistique
- RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises
- SACD : Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I. ARCAT : PETITE STRUCTURE, PROJETS D'ENVERGURE	11
CHAPITRE 1 – ARCAT : ATELIER DE RECHERCHE ET DE CREATION DANS LES ARTS DU THEATRE	11
SECTION 1 – DES PROJETS A DIMENSION HUMAINE	11
Histoire : de Toulouse à Paris	11
Projets passés : passé, souvenirs, enfermement(s)	12
Les projets actuels : discriminations, mémoire, récits pluriels	14
SECTION 2 – LA RECHERCHE ARTISTIQUE AU CŒUR DES ACTIONS ET ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION	17
Des créations artistiques pour tous et par tous	17
L'importance de l'esthétisme	19
SECTION 3 – LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	20
Un statut d'apparence	20
Une compagnie en phase de développement	20
Les partenaires d'ARCAT	21
CHAPITRE 2 – EXPERIENCE DE STAGE : LA GESTION D'UNE PETITE STRUCTURE	22
SECTION 1 – SPECIFICITES DE L'EXPERIENCE	22
Autonomie et responsabilités	22
La structuration d'une association	23
Expérience d'un espace de coworking « solidaire »	23
SECTION 2 – DES TACHES VARIEES, DIFFERANT SELON LES PROJETS	24
« 100 femmes »	24
« Les Chrysalides »	25
« Et si c'était le petit prince »	25
« Lili 54-82 : un roman photo »	26
« Resonance Acts : un projet Europe Creative »	27
« Comment je suis arrivé-la ? »	27
« L'avocate »	28
SECTION 3 – UNE EXPERIENCE TRES ENRICHISSANTE MAIS PEU ENCADREE	28
Le futur d'ARCAT	28

Regard sur mon expérience	29
---------------------------	----

PARTIE 2 – MICROSTRUCTURE EN ÎLE-DE-FRANCE : ENJEUX DE TERRITOIRE, ENJEUX POLITIQUES **31**

CHAPITRE 1 – L’ÎLE-DE-FRANCE : INEGALITES TERRITORIALES, INEGALITES D’ACCES A LA CULTURE **31**

SECTION 1 - CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE D’IMPLANTATION 31

L’Île-de-France : une région et une capitale caractérisées par leur centralisation 31

Les articulations Île-de-France / Paris : entre disparités socio-économiques et tensions politiques 32

L’Essonne : un grand département avec des fortes disparités socio-économiques 33

SECTION 2 - LES ACTEURS CULTURELS FRANCILIENS 35

L’accès à la culture pour tous : une volonté partagée par tous les acteurs de la culture 35

Paris : une scène culturelle centralisé et favorisant les acteurs déjà connus 36

CHAPITRE 2 - DES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES AMBITIEUSES : LA VOLONTE AFFICHEE DE FAVORISER L’ACCES A LA CULTURE POUR TOUS **36**

SECTION 1 - UN CONTEXTE BUDGETAIRE DIFFICILE : PEREQUATION ET BAISSSE DE DOTATIONS POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES 37

SECTION 2 - PARIS : ENTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET OBJECTIFS DE DEMOCRATISATION CULTURELLE 38

Quelle politique culturelle pour Paris ? 38

Une politique culturelle parisienne « ambitieuse et solide » 39

Le théâtre : un soutien fort pour quelques-uns 40

SECTION 3 - L’ÎLE-DE-FRANCE : UN ACCES A LA CULTURE POUR TOUS ET PARTOUT 41

La lutte pour l’égalité des territoires : entre idéologie et tensions politiques 41

Une politique culturelle pour tous les franciliens 42

Le spectacle vivant : une aide certaine 43

La culture affichée comme une des priorités de la mandature 43

SECTION 4 – L’ESSONNE : UN DEPARTEMENT ACTIF ENVERS LA CULTURE 45

L’Essonne dans la mouvance de retraits des départements dans le financement de la culture 45

Les objectifs du département : la valorisation et la stimulation culturelle du territoire 45

Le programme départemental concernant les champs d’action d’ARCAT 46

PARTIE III. DIVERSITÉ, ÉGALITÉ, CULTURE : PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L’ÉGALITÉ DANS LE SECTEUR CULTUREL **47**

CHAPITRE 1 – L’INTERET DU SUJET : LA NECESSITE ACTUELLE ET FUTURE DE TRAVAILLER SUR LA DIVERSITE **48**

SECTION 1 – LE SECTEUR CULTUREL FRANÇAIS : LES INEGALITES S’Y PORTENT BIEN 48

Le constat personnel d'une méconnaissance du problème	48
Un secteur dominé par des logiques de domination et qui peine à se remettre en question	49
SECTION 2 – UN DES FONDEMENTS DES POLITIQUES CULTURELLES DE DEMAIN	51
Les prévisions du DEPS	52
Contexte socio-politique et diversité	52
CHAPITRE 2 – LES DEBUTS D'UNE POLITIQUE CULTURELLE DE LA DIVERSITE : <i>LE COLLEGE DE LA DIVERSITE ET LA LABELLISATION AFNOR</i>	53
SECTION 1 – LE COLLEGE DE LA DIVERSITE : UNE SAISIE DES ENJEUX PAR LES POUVOIRS PUBLICS	54
La création du collège, résultat de la volonté de Fleur Pellerin	54
Le livre blanc de la diversité	55
Limite de son action	56
SECTION 2 – PASSAGE AU CONCRET : LA LABELLISATION AFNOR	58
Qu'est-ce que la labélisation AFNOR ?	58
Pourquoi ça fait bouger les choses ?	59
CHAPITRE 3 – LE FUTUR DES POLITIQUES CULTURELLES DE LA DIVERSITE : <i>POINTS DE VIGILANCE</i>	61
SECTION 1 - UNE LUTTE EN PROFONDEUR CONTRE DES COMPORTEMENTS EXISTANTS	61
La compréhension des différentes facettes du problème	62
Mettre l'accent sur l'éducation	63
Question de la représentation	64
La lutte contre les réseaux : objectif difficile mais vers lequel il faut tendre	65
SECTION 2 – POUR DES FUTURES POLITIQUES CULTURELLES DE LA DIVERSITE EFFICACES	66
Intégrer les collectivités territoriales dans la construction de ces futures politiques	66
La mise en place de sanctions	67
<u>CONCLUSION</u>	<u>68</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>70</u>
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>75</u>
<u>RÉSUMÉ</u>	<u>78</u>

RÉSUMÉ

Ce travail est un mémoire professionnel traitant de mon analyse des politiques culturelles sous le prisme de la diversité, effectué dans le cadre de mon stage chez ARCAT, petite association de théâtre agissant sur le territoire francilien en menant des actions envers les publics éloignés de la culture. Ce travail entend interroger le début des politiques culturelles de la diversité en France et questionner leur construction, dans une perspective d'aide à leur futur développement. Dans un premier temps, ARCAT et ses projets sont présentés, ainsi que mon expérience de gestion de projets au sein d'une petite structure associative. Dans un second temps, est fait une analyse des caractéristiques du territoire francilien et des différentes politiques culturelles qui y sont à l'œuvre, avec notamment une attention particulière portée à la ville de Paris et au département de l'Essonne. Enfin, la troisième partie du mémoire s'attache à observer les mesures prises en place par le Ministère de la culture et de la communication pour encourager davantage de représentation de la diversité dans le secteur culturel. Enfin, le travail questionne les enjeux de ces politiques en soulevant des points de vigilance à prendre en compte et en proposant des mesures à intégrer dans leur futur développement.